MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR

Côte-d'Or magazine

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Mode d'emploi

22 & 29 mars 2015

electionsdepartementales.cotedor.fr

La Côte-d'Or sur le terrain du sport

> À lire en p.6

N° 149 Mars 2015

Conseil Général Côte d'Or

www.cotedor.fr

ACTUS P.16

Maison de l'Enfance : six jeunes sur la voie de l'autonomie

100 % CÔTE-D'OR P.20

Longvic : l'insertion par le travail... avec *Envie* !

SORTIR P.26

***La Vapeur,* bien plus qu'une salle de spectacle**

Emmanuel PARROT
Chef d'agence Solidarité-Famille de Chenôve

Jérôme BARBE
Responsable du centre routier de Mirebeau

Alicia BOUDOU
Chargée de mission agriculture et filières locales

le bien-vivre 100% Côte-d'Or

Chaque jour, les 2 700 agents du Conseil Général sont heureux d'agir au service des Côte-d'Oriens

Enfance, famille, autonomie, routes, collèges, agriculture... Les solidarités envers les Côte-d'Oriens et les Territoires sont au cœur des actions du Département pour « le bien-vivre 100% Côte-d'Or »

Conseil Général Côte d'Or
www.cotedor.fr

SOMMAIRE

n°149 Mars 2015

04 **INSTANTANÉS**
Des événements 100 % Côte-d'Or

06 **FOCUS**
La Côte-d'Or sur le terrain du sport

08 **DOSSIER**
Élections départementales
Mode d'emploi

16 **ACTUS**
- Six jeunes sur la voie de l'autonomie
- 60 nouveaux centraux ADSL/VDSL construits en 2015
- Dernière ligne droite pour les collèges de Brochon et Saulieu
- Nutrition au collège : Moi j'aime bien manger à la cantine !

20 **100 % CÔTE-D'OR**
- Longvic : l'insertion par le travail... avec *Envie* !
- Pôle de Santé Valmy : une nouvelle offre de soin médico-sociale
- L'Ehpad Saint Philibert poursuit sa modernisation
- L'Atelier Pétot, une entreprise qui imprime sa marque

24 **ESPACE JEUNES**
Conseil Général des Jeunes : le théâtre pour dire non au harcèlement

25 **SORTIR EN CÔTE-D'OR**
- MuséoParc Alésia : reprise des affrontements à Alise-Sainte-Reine !
- La Vapeur, bien plus qu'une salle de spectacle

27 **L'AGENDA DE VOS SORTIES**

30 **TRIBUNES LIBRES**

31 **PRATIQUE**

Aux urnes citoyens !

Les 22 et 29 mars prochains, les habitants de Côte-d'Or vont être appelés à élire leurs représentants au sein de l'Assemblée Départementale pour une nouvelle mandature de six années (2015-2021).

A la suite de ces élections, les 46 nouveaux Conseillers Départementaux (ex-Conseillers Généraux) éliront le Président du futur Conseil Départemental (ex-Conseil Général) ainsi que l'ensemble du nouvel exécutif.

Cette élection est importante car le Département est la collectivité en charge des politiques de proximité, que ce soit dans l'action sociale, la gestion des collèges publics, l'entretien des routes départementales, l'organisation des transports scolaires (hors agglomération) et des lignes régulières du réseau TRANSCO…

C'est aussi le Département qui accompagne la réalisation de nombreux projets dans les territoires aux côtés des acteurs locaux que sont les communes et les intercommunalités, les artisans et les commerçants, les agriculteurs et les viticulteurs, les hôteliers et les restaurateurs, les associations culturelles et sportives…

Le scrutin des 22 et 29 mars prochains est marqué par de nombreux changements (nouveaux cantons et nouveau mode de scrutin) dont vous retrouverez les détails dans ce numéro du Côte-d'Or magazine.

Les missions actuelles exercées par le Département seront précisées dans le cadre de la loi NOTRe "Nouvelle Organisation Territoriale de la République" actuellement en cours de discussion au Parlement.

Mais le Département restera la collectivité garante de la solidarité sociale et territoriale, au service de tous les habitants de la Côte-d'Or.

Ces élections doivent concerner très directement chaque citoyen de notre département. Face aux défis que l'avenir nous réserve, l'abstention n'est pas une solution. Alors, dès le premier tour, le dimanche 22 mars, et pour le second, le dimanche 29 mars, n'oubliez pas d'aller voter quels que soient vos candidats, l'essentiel étant d'exercer son devoir civique !

Le Président
du Conseil Général

De belles rencontres et de nombreux échanges entre experts et public

L'inauguration du salon

La Maison de l'autonomie au cœur du salon et du "bien vieillir en Côte-d'Or"

Le village des associations et son speed dating ont connu un grand succès

Véronique Devillèle (oui celle de Véronique et Davina !!!), 67 ans et toujours "gym-tonique"

SALON DES SENIORS, LE RENDEZ-VOUS DÉSORMAIS INCONTOURNABLE 05-06/02

> 2e ÉDITION ET NOUVEAU SUCCÈS POUR LE SALON AVEC PRÈS DE 6 000 VISITEURS, CE QUI CONFORTE LE DÉPARTEMENT DANS SES POLITIQUES EN DIRECTION DES SENIORS (74,1 M€ SONT CONSACRÉS AUX PERSONNES ÂGÉES EN 2015). Maintien à domicile, autonomie, santé, activité et lien social… c'est autour de ces thématiques que les plus de 55 ans ont pu s'informer et échanger. Une centaine d'exposants dans des domaines aussi variés que ceux de la forme, du bien-être, de la retraite, du logement ou encore des loisirs étaient présents pour répondre à toutes les questions. Le Speed Dating du Bénévolat, nouveauté de cette édition, a donné à nos aînés, l'occasion de rencontrer 18 associations pour les inviter à s'investir dans l'action associative ou caritative.

Le salon des seniors 2015 en images sur cotedor.fr

© Philippe Malet

Le groupe Sunless en concert à *la Vapeur,* à Dijon

LES JEUNES ARTISTES CÔTE-D'ORIENS ONT DU TALENT

> EN DÉCEMBRE DERNIER LE DÉPARTEMENT A DÉSIGNÉ LES LAURÉATS DU 6e PRIX JEUNES TALENTS - CÔTE-D'OR CRÉATION CONTEMPORAINE. C'est la pièce *"Erwin Motor, Dévotion"* de Magali Mougel et mise en scène par Maxime Contrepois (Cie le Beau Danger) qui a reçu le 1er prix. Inspirée par *"les Liaisons dangereuses"* de Laclos, elle se déroule dans une entreprise où toutes les dimensions, privées et publiques, de l'existence des personnages se trouvent confondues. Trois accessits ont également été attribués : aux plasticiens Mathieu Arbez-Hermoso pour un projet photo et vidéo, et Aurore-Caroline Marty pour la création de sculptures flottantes. Le groupe Sunless, qui s'était produit en concert dans les Jardins du Département en juin dernier en avant première de l'Oenomusic Festival, a reçu le 3e accessit pour la production de son album *"The Hidden"*.

UNE NOUVELLE MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL 16/01

> GÉRÉE PAR "LES PEP21", LA MECS "DIJON-ARNAY" ACCUEILLE 48 ENFANTS CONFIÉS PAR LE DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE). Son équipe pluridisciplinaire accompagne les jeunes à travers un projet individualisé autour de quatre axes : un accompagnement éducatif et social, un soutien à la parentalité, une scolarité adaptée, et un suivi médical/thérapeutique. Le Conseil Général s'est engagé auprès de l'association au financement de ce projet à hauteur de 236 000 € .

DES ARTISTES-COLLÉGIENS PRENNENT LE POUVOIR AU MUSÉOPARC ALÉSIA 20/02

> DANS LE CADRE DES PARCOURS ARTISTIQUES "STARTERS" AU COLLÈGE, INITIÉS ET FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT, les élèves d'une classe de 6e du collège Alésia à Venarey-les Laumes ont travaillé avec l'artiste plasticienne Sabien Witteman sur la représentation des images de pouvoir. Leurs travaux autour des personnages de Vercingétorix, Jules César et Napoléon III ont été présentés au centre d'interprétation dans le cadre de l'exposition *Update your profile* installée au Centre d'interprétation du MuséoParc Alésia.

A découvrir sur cotedor.fr

8 SPORTIFS PORTENT HAUT LES COULEURS DE LA CÔTE-D'OR 19/01

> LE DÉPARTEMENT ET LA SECTION BOURGOGNE DE L'UNION DES JOURNALISTES DE SPORT EN FRANCE ÉTAIENT ASSOCIÉS POUR ORGANISER LES TROPHÉES PERFORMANCES CÔTE-D'OR 2014. 8 sportifs Côte-d'Oriens de haut niveau, dont Sandie Thibaut et Alysée Agier, respectivement Championnes du Monde de BMX et de karaté, mais aussi les clubs de la JDA, du CDB et le Tennis Club Dijonnais ont été récompensés pour leurs performances sur la saison sportive passée. En 2014, le Conseil Général a soutenu plus de 200 clubs et 28 sportifs de haut niveau à titre individuel.

TOUTES LES ACTUS SUR www.cotedor.fr

Pourquoi le Département soutient-il le sport ?

Le sport apporte bien-être physique et mental, il œuvre aussi pour la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. C'est un créateur de lien intergénérationnel et interculturel qui véhicule des valeurs positives : persévérance, respect, dépassement de soi, esprit d'équipe… Le sport remplit des missions éducatives et tient en cela de nombreuses promesses sociales. Bien conscient du rôle fédérateur que le sport peut jouer dans le département, notamment auprès des jeunes, le Conseil Général a choisi d'encourager la pratique sportive et de favoriser son accès à tous, partout en Côte-d'Or, d'accompagner le sport de haut niveau, les comités et clubs sportifs, ainsi que les collectivités dans leurs projets d'équipements sportifs à travers son schéma *SportS 21*.

Les sports de pleine nature prennent une autre dimension

Avec son patrimoine naturel, ses paysages et ses reliefs propices à la pratique des activités de plein air, la Côte-d'Or dispose d'un réel potentiel, qui reste à exploiter pleinement. C'est sans aucun doute l'un des piliers de l'attractivité touristique de notre département. Ici le Conseil Général agit dans le cadre de "compétences légales". Il œuvre à l'aménagement et à la labellisation des parcours et sites de pratique, ainsi qu'à leur promotion. Il mobilise également les acteurs locaux (collectivités et associations) autour du développement de ces sports de nature, toujours en s'attachant à concilier harmonieusement les enjeux sportifs et environnementaux.

La Côte-d'Or sur le terrain

1 Le sport de haut niveau : la Côte-d'Or en or

Le soutien au sport de haut niveau constitue l'un des axes forts de la politique sportive Départementale. Pratiqué dans le cadre amateur ou professionnel, il participe au rayonnement et à la notoriété d'un territoire. C'est aussi un catalyseur de la discipline sportive au sein de ce territoire : il fait rêver les jeunes et crée une émulation.
Partenaire du DFCO, de la JDA, du DBHB, du CDB, des Ducs… le Conseil Général a notamment créé les dispositifs *Un jour de…*, *Rêve de…* et *Un match, un collège/un club* pour permettre aux collégiens et aux jeunes licenciés des clubs de Côte-d'Or de vivre leur passion au plus près de l'élite sportive départementale.
Par ailleurs, chaque année, le Département soutient également à titre individuel une vingtaine d'athlètes de haut niveau au vu de leurs performances et de leurs déplacements.
Enfin, le Conseil Général accompagne chaque année une centaine de manifestations, grands événements ou compétitions (inter) nationales, organisées par les clubs ou comités sportifs du département. Ces rendez-vous participent à l'animation et au rayonnement de la Côte-d'Or.

2 Chacun son sport et le sport pour tous !

Dans le cadre de son Schéma *SportS 21*, le Conseil Général accompagne 31 comités départementaux afin d'encourager le développement de leur discipline et la diversification de la pratique sportive en Côte-d'Or. Il apporte une aide financière de fonctionnement, proportionnelle au nombre de licenciés et propose deux dispositifs originaux : le FAST (Fonds d'aide au sport pour tous) qui aide les comités et clubs dont les projets rejoignent les axes de *SportS 21* ; et le FAAMS (Fonds d'aide à l'acquisition de matériel sportif) qui soutient l'effort des comités départementaux dans l'acquisition d'équipement et matériels sportifs, mutualisés et mis à disposition des clubs.
La pratique sportive au collège (UNSS) bénéficie elle aussi d'une subvention annuelle du Conseil Général et les 19 collèges, accueillant 689 élèves scolarisés en sections sportives, sont appuyés à hauteur de 31,58 € par élève. Enfin, le Conseil Général aide les collectivités dans la création et l'aménagement d'équipements sportifs (terrains de foot, gymnases, piscines) afin que le sport se joue partout en Côte-d'Or.

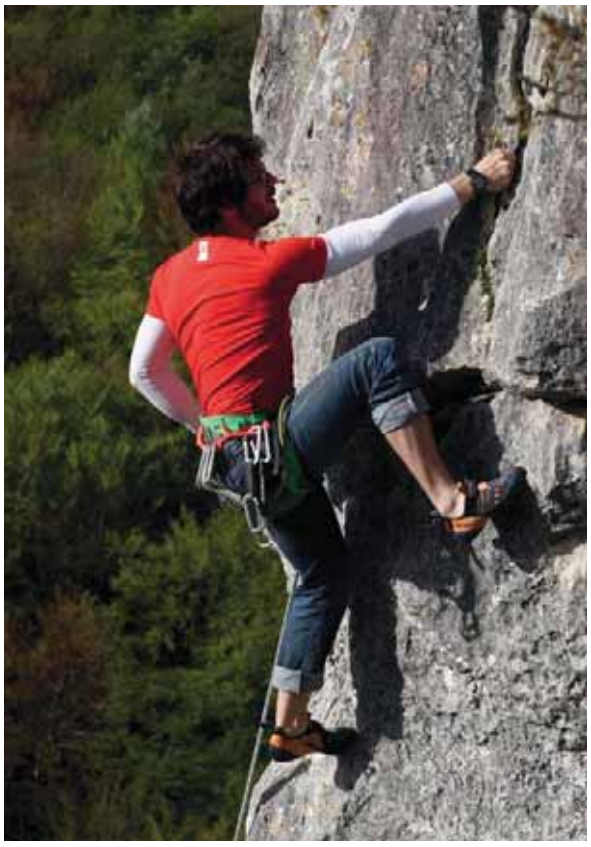

du sport

3 La Côte-d'Or, terrain de sport grandeur nature

Forêts, falaises, rivières, vallons et combes… La Côte-d'Or est un terrain idéal pour les sports et loisirs de pleine nature. Objectif pour le Conseil Général et sa politique de développement des loisirs nature : aménager l'environnement de pratique, valoriser une offre diversifiée et de qualité, en faire un facteur d'attractivité touristique pour la Côte-d'Or dans le respect de la faune et de la flore. La Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) pilotée par le Conseil Général a ainsi identifié une douzaine d'Espaces, sites et itinéraires (ESI) dédiés à la pratique de la voile, de l'escalade, de la baignade et du VTT, qui ont été inscrits au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI). Les chemins de randonnée pédestre ont aussi leur outil de développement à travers le Plan départemental d'itinéraires, de promenade et de randonnée (PDIPR). Il s'agit maintenant de porter cette dynamique, de promouvoir ces sites et construire la notoriété de la Côte-d'Or dans le domaine des loisirs nature, en mobilisant les acteurs locaux et en s'appuyant sur des disciplines ambassadrices : escalade, vélo, et randonnée pédestre.

Le sport en Côte-d'Or Chiffres clés

116 265 licenciés de clubs sportifs, toutes disciplines confondues en 2013 (+ 2 % entre 2008 et 2013)

1 322 clubs sportifs

51 comités sportifs départementaux, dont 31 soutenus par le Conseil Général à hauteur de 62 434 € en 2014

114 manifestations sportives accompagnées en 2014 à hauteur de 135 763 €

3 070 équipements sportifs

157 017 € versés depuis 2010 par le Conseil Général aux comités départementaux et clubs sportifs dans le cadre du FAST

11 784 € versés en 2014 par le Conseil Général dans le cadre du FAAMS pour 3 comités sportifs

787 670 € consacrés en 2014 par le Conseil Général pour le développement du sport de haut niveau

38 000 € attribués en 2014 à des athlètes de haut niveau

1,20 M€ inscrit au budget 2015 pour le financement des équipements sportifs des collectivités

21 758 € apportés en 2014 pour le financement des sections sportives dans 19 collèges

42 870 € apportés en 2014 par le Conseil Général aux comités départementaux des disciplines ambassadrices des sports et loisirs nature

2 165 km de sentiers de randonnée pédestre inscrits au PDIPR

12 espaces, sites et itinéraires inscrits au PDESI

L'été, à chacun son camp !

Depuis trois ans, des camps d'été sont organisés en direction de jeunes âgés de 11 à 17 ans résidant en milieu rural et ne partant pas en vacances. Ils favorisent la diversité et la mixité des publics ainsi que la pratique sportive. En 2014, quatre sports de nature ont été pratiqués pendant la durée des séjours : l'escalade, l'aviron, le VTT et la randonnée pédestre pour le camp ados porté par le Comité Départemental de Montagne et Escalade ; le golf, l'équitation, l'aviron et le VTT pour le camp "jeunes" porté par l'Office Municipal des Sports de Saulieu. 65 jeunes ont participé à ces deux camps sportifs soutenus par le Conseil Général dans le cadre du Fonds d'Aide au Sport Pour Tous (FAST).

"1 match, 1 collège" et "1 match, 1 club"

À travers ces opérations, le Conseil Général invite des collégiens et des jeunes licenciés d'associations sportives du département à assister aux rencontres à domicile des équipes professionnelles de Côte-d'Or. Objectif : encourager la pratique sportive chez les jeunes, permettre à tous l'accès aux événements sportifs, transmettre les valeurs morales véhiculées par le sport et permettre aux jeunes de côtoyer le sport de haut niveau. En 2014, 2 800 jeunes ont assisté à des matchs de la JDA, du CDB, du DBHB, du CPHD et du DFCO.

- Inscription en ligne sur : www.mycollege21.fr, rubrique sport : "1 match, 1 collège".
- Renseignements par mail : 1match1college@cg21.fr

2015, année de la randonnée

Après le vélo et l'escalade, le Département met en lumière la randonnée pédestre. 2015 sera jalonnée d'événements permettant de découvrir la pratique de la randonnée : journée départementale de la randonnée pédestre, brevet du randonneur et de nombreuses randonnées thématiques associant marcheurs (CDRP, FFCAM, FFGVT), acteurs de l'environnement, du patrimoine et du sport santé… Côte-d'Or magazine vous informera tout au long de l'année de vos "rando-vous" à ne pas manquer !

Les sports nature en Côte-d'Or ont leur site internet

Le Département et Côte-d'Or tourisme vous envoient balader : www.bouger-nature-en-bourgogne.com

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Mode d'emploi

electionsdepartementales.cotedor.fr

1790
L'Assemblée constituante adopte le projet CASSINI et crée les Départements. Au nombre de 83, ils s'organisent en cantons d'environ 4 lieues carrées, autour de chefs-lieux accessibles des quatre coins du département en moins d'une journée à cheval

1800
Bonaparte nomme un Préfet à la tête du Département. Près de lui, deux conseils délibératifs : le Conseil de Préfecture et le Conseil Général dont les membres sont des notables désignés par le pouvoir central.

1833
Les membres du Conseil Général sont élus au suffrage censitaire (réservé à ceux qui payaient l'impôt du cens).

1848
Instauration du suffrage universel masculin. Dorénavant, sur chaque canton est élu un Conseiller Général.

1871
Le Département est désormais considéré comme une collectivité territoriale. Le Conseil Général est autonome et voit ses attributions élargies.

1958
La Ve République définit les collectivités territoriales : communes, départements, territoires d'outre-mer. Elles s'administrent librement par des conseils élus.

1982-1983
Les lois Defferre créent la 1re vague de décentralisation avec la suppression de la tutelle administrative et financière exercée par le préfet, l'élection par le Conseil Général de l'exécutif départemental et le transfert de "blocs de compétences" (action sociale, collèges, routes et transports scolaires, aménagement du territoire…).

1998
Renforcement des compétences sociales du Conseil Général avec le logement et l'insertion.

2001
Institution de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) pour les personnes âgées dépendantes versées par le Conseil Général.

2003
Nouvelle phase de décentralisation avec la loi constitutionnelle du 28 mars qui confirme la pertinence du Département pour mener une action de proximité, humaine, efficace et adaptée aux spécificités du territoire.

2004
Transfert au Département du RMI, qui deviendra RSA en 2009.

Les 22 et 29 mars prochains vous allez élire vos nouveaux Conseillers Départementaux. Nouvelles règles, nouvelles appellations, nouveaux modes de scrutin...
Pour tout comprendre, Côte-d'Or magazine vous donne les clés.

2005

La loi n°2005-102 du 11 février confie aux Conseils Généraux la création et la gestion des Maisons départementales des personnes handicapées. La gestion des agents personnels des collèges (Techniciens et Ouvriers de Service) et l'organisation de la restauration des collégiens sont transférées au Conseil Général. Les routes nationales d'intérêt local également transférées deviennent routes départementales.

2010

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales et création du Conseiller Territorial est promulguée.

2011

Fin du transfert des agents de la DDE (Direction départementale de l'équipement) et des agents du Parc de l'Equipement au Conseil Général.

2013

La loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des Conseillers Départementaux, municipaux et communautaires modifie le calendrier électoral, la carte cantonale et le mode de scrutin pour les élections départementales de 2015.

La France a engagé, il y a plus de 30 ans, une transformation sans précédent de son mode d'organisation institutionnelle et administrative. La décentralisation s'est traduite par des transferts successifs de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, sans clarifier ou réorganiser leurs domaines d'interventions.

Simplifier le "mille-feuille administratif" a été l'une des priorités du comité de réflexion, présidé par l'ancien Premier ministre Edouard Balladur, dans le cadre du projet de réforme de la fonction publique territoriale engagé à partir de 2008. Une réflexion qui aboutit à l'adoption de la loi du 16 décembre 2010 "de réforme des collectivités territoriales" visant à la simplification des structures territoriales, à la réduction du nombre d'échelons territoriaux et à la création du Conseiller Territorial.

Après le changement de Gouvernement en 2012, la loi de 2010 est abandonnée et une nouvelle loi est adoptée le 17 mai 2013 définissant un nouveau mode scrutin pour les élections départementales et modifiant fortement les dispositions précédemment adoptées. **La carte des cantons a été redessinée, leur nombre divisé par deux,** et la collectivité de proximité s'appellera désormais **Conseil Départemental.** En Côte-d'Or, les 43 Conseillers Généraux qui y siégeaient, deviendront après les élections, **46 Conseillers Départementaux pour 23 cantons,** élus en binômes homme/femme au scrutin majoritaire à deux tours, pour une durée de 6 ans. Le Conseil Départemental continuera d'assumer ses missions de proximité et de solidarité auprès de tous les Côte-d'Oriens et des territoires : collèges, routes départementales, personnes âgées et/ou handicapées, insertion, protection de l'enfance en danger… Des missions qui peuvent évoluer dans un proche avenir.

POURQUOI JE VOTE ?

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 crée les Conseils Départementaux

La loi du 17 mai 2013 "relative à l'élection des Conseillers Départementaux et à la modification du calendrier électoral", amène au renouvellement des assemblées départementales en mars 2015, sur la base d'un scrutin binominal paritaire. Le décret du 18 février 2014 redéfinit les délimitations des cantons en Côte-d'Or à partir de leur portrait démographique.
Le Conseil Général voit sa dénomination évoluer vers celle de Conseil Départemental.

Avant	*Après*
Elections **cantonales**	Elections **départementales**
43 cantons	**23** cantons
1 élu par canton	**1 binôme h/f** élu par canton
43 Conseillers Généraux siégeant au **Conseil Général**	**46** Conseillers Départementaux siégeant au **Conseil Départemental**

POUR QUI JE VOTE ?

Les Conseillers Départementaux succèdent aux Conseillers Généraux

- **Selon un nouveau mode de scrutin**
- **dans chacun des 23 cantons en Côte-d'Or**
- **un binôme homme/femme,**
- **de Conseillers Départementaux**
- **siégeant pour un mandat de 6 ans**
- **au sein du Conseil Départemental**

Les candidats aux élections départementales se présentent en binôme homme/femme, afin de répondre à l'objectif de parité au sein de l'Assemblée Départementale.

Les remplaçants
La loi prévoit que le binôme de candidats ait aussi un binôme de remplaçants, chaque candidat et son remplaçant devant être du même sexe.

Au vu de ces nouvelles modalités, 46 Conseillers Départementaux (23 hommes et 23 femmes) et leurs 46 remplaçants (23 hommes et 23 femmes) seront élus lors des élections départementales.

Elue pour 6 ans, l'Assemblée Départementale sera renouvelée en intégralité dans 6 ans (précédemment, renouvellement par moitié des élus tous les trois ans).

Tous les candidats sur **electionsdepartementales.cotedor.fr**

COMMENT JE VOTE ?

Un scrutin majoritaire binominal à deux tours dans chaque canton

Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013

Bulletin de vote

Figurent sur le bulletin de vote, les noms classés par ordre alphabétique des 2 candidats homme/femme se présentant en binôme et ceux de leurs remplaçants respectifs.

*Attention : vous ne pouvez **ni panacher** entre les différents binômes de candidats, **ni rayer, ni ajouter un nom,** sous peine de nullité de votre bulletin.*

Election au premier tour

Pour être élu au 1er tour, le binôme doit obtenir plus de 50 % des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

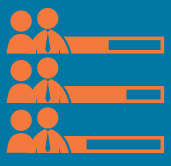

Election au second tour

• Pour être candidat au second tour, le binôme doit s'être présenté au premier tour et avoir obtenu un nombre de suffrages égal au moins à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits.

• Si un seul binôme remplit ces conditions, celui ayant obtenu, après celui-ci, le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second.

• Si aucun binôme ne remplit ces conditions, les deux binômes ayant obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour, peuvent se maintenir au second.

Pour être élu au 2nd tour, la majorité relative suffit. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages (de voix) est élu.

QUAND JE VOTE ?

22 & 29 mars 2015

Les départementales 2015

Décret n°2014-1424 du 28 novembre 2014

Dans chaque canton, les électeurs sont appelés aux urnes :

Dimanche 22 mars 2015 :
1er tour des élections départementales.

Dimanche 29 mars 2015 :
2nd tour, quand il est nécessaire.

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h, et jusqu'à 19h pour Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Quetigny, Saint-Apollinaire et Talant.

Jeudi 2 avril :
élection du Président du Conseil Départemental par la nouvelle assemblée d'élus.

S'il vous est impossible d'être présent ou de vous déplacer pour aller voter, vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix, le jour de l'élection, en optant pour **le vote par procuration.**

Les **formulaires** sont disponibles dans les **tribunaux, les commissariats ou les gendarmeries ou en ligne** sur **www.service-public.fr**, il suffit ensuite de se rendre auprès d'une des autorités habilitées à recevoir les procurations (commissariats, gendarmeries, tribunaux et consulats) pour faire valider et authentifier la demande de procuration.

Les résultats en direct sur ***electionsdepartementales.cotedor.fr***

OÙ JE VOTE ?

La carte cantonale de la Côte-d'Or largement redessinée

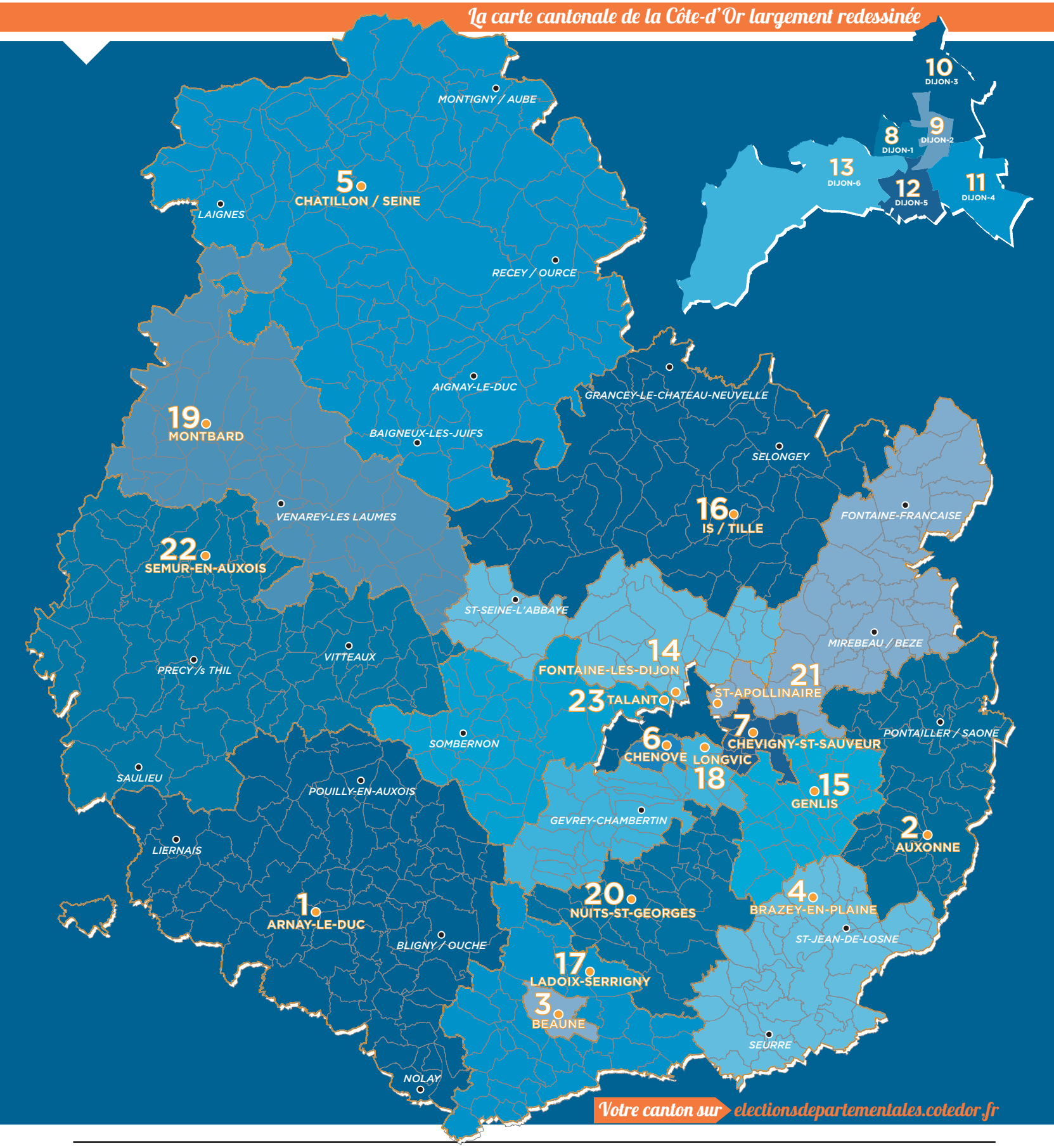

SELON LE DÉCRET N°2014-175 DU 18 FÉVRIER 2014, LE CANTON RESTE LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES MAIS LEUR PÉRIMÈTRE A ÉTÉ REDÉFINI SELON DES CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES (EN MOYENNE 22 798 HABITANTS DANS UNE FOURCHETTE DE + OU – 20 %).

LA CÔTE-D'OR COMPTE DÉSORMAIS 23 CANTONS.

1 Canton d'Arnay-le-Duc *(92 communes)*

Allerey, Antheuil, Antigny-la-Ville, Arconcey, Arnay-le-Duc, Aubaine, Aubigny-la-Ronce, Auxant, Bard-le-Régulier, Baubigny, Bellenot-sous-Pouilly, Bessey-en-Chaume, Bessey-la-Cour, Beurey-Bauguay, Blancey, Blanot, Bligny-sur-Ouche, Bouhey, Brazey-en-Morvan, La Bussière-sur-Ouche, Censerey, Chailly-sur-Armançon, Champignolles, Châteauneuf, Châtellenot, Chaudenay-la-Ville, Chaudenay-le-Château, Chazilly, Civry-en-Montagne, Clomot, Colombier, Commarin, Cormot-le-Grand, Créancey, Crugey, Culètre, Cussy-la-Colonne, Cussy-le-Châtel, Diancey, Ecutigny, Eguilly, Essey, Le Fête, Foissy, Ivry-en-Montagne, Jouey, Jours-en-Vaux, Lacanche, Liernais, Longecourt-lès-Culêtre, Lusigny-sur-Ouche, Maconge, Magnien, Maligny, Manlay, Marcheseuil, Marcilly-Ogny, Martrois, Meilly-sur-Rouvres, Ménessaire, Mimeure, Molinot, Montceau-et-Echarnant, Mont-Saint-Jean, Musigny, Nolay, Painblanc, Pouilly-en-Auxois, La Rochepot, Rouvres-sous-Meilly, Saint-Martin-de-la-Mer, Saint-Pierre-en-Vaux, Saint-Prix-lès-Arnay, Sainte-Sabine, Santosse, Saussey, Savilly, Semarey, Sussey, Thoisy-le-Désert, Thomirey, Thorey-sur-Ouche, Thury, Vandenesse-en-Auxois, Vauchignon, Veilly, Veuvey-sur-Ouche, Vianges, Vic-des-Prés, Viévy, Villiers-en-Morvan, Voudenay.

2 Canton d'Auxonne *(35 communes)*

Athée, Auxonne, Billey, Binges, Champdôtre, Cirey-lès-Pontailler, Cléry, Drambon, Etevaux, Flagey-lès-Auxonne, Flammerans, Heuilley-sur-Saône, Labergement-lès-Auxonne, Lamarche-sur-Saône, Magny-Montarlot, Les Maillys, Marandeuil, Maxilly-sur-Saône, Montmançon, Perrigny-sur-l'Ognon, Poncey-lès-Athée, Pont, Pontailler-sur-Saône, Saint-Léger-Triey, Saint-Sauveur, Soirans, Soissons-sur-Nacey, Talmay, Tellecey, Tillenay, Tréclun, Vielverge, Villers-les-Pots, Villers-Rotin, Vonges.

3 Canton de Beaune

Beaune

4 Canton de Brazey-en-Plaine *(38 communes)*

Aubigny-en-Plaine, Auvillars-sur-Saône, Bagnot, Bonnencontre, Bousselange, Brazey-en-Plaine, Broin, Chamblanc, Charrey-sur-Saône, Chivres, Echenon, Esbarres, Franxault, Glanon, Grosbois-lès-Tichey, Jallanges, Labergement-lès-Seurre, Labruyère, Lanthes, Laperrière-sur-Saône, Lechâtelet, Losne, Magny-lès-Aubigny, Montagny-lès-Seurre, Montmain, Montot, Pagny-la-Ville, Pagny-le-Château, Pouilly-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne, Saint-Seine-en-Bâche, Saint-Symphorien-sur-Saône, Saint-Usage, Samerey, Seurre, Tichey, Trouhans, Trugny.

5 Canton de Châtillon-sur-Seine *(107 communes)*

Aignay-le-Duc, Aisey-sur-Seine, Ampilly-les-Bordes, Ampilly-le-Sec, Autricourt, Baigneux-les-Juifs, Balot, Beaulieu, Beaunotte, Belan-sur-Ource, Bellenod-sur-Seine, Beneuvre, Billy-lès-Chanceaux, Bissey-la-Côte, Bissey-la-Pierre, Boudreville, Bouix, Brémur-et-Vaurois, Brion-sur-Ource, Buncey, Bure-les-Templiers, Busseaut, Buxerolles, Cérilly, Chambain, Chamesson, Channay, Charrey-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Chaugey, La Chaume, Chaume-lès-Baigneux, Chaumont-le-Bois, Chemin-d'Aisey, Coulmier-le-Sec, Courban, Duesme, Echalot, Essarois, Etalante, Etormay, Etrochey, Faverolles-lès-Lucey, Fontaines-en-Duesmois, Gevrolles, Gomméville,Les Goulles, Grancey-sur-Ource, Griselles, Gurgy-la-Ville, Gurgy-le-Château, Jours-lès-Baigneux, Laignes, Larrey, Leuglay, Lignerolles, Louesme, Lucey, Magny-Lambert, Maisey-le-Duc, Marcenay, Massingy, Mauvilly, Menesble, Meulson, Minot, Moitron, Molesme, Montigny-sur-Aube, Montliot-et-Courcelles, Montmoyen, Mosson, Nicey, Nod-sur-Seine, Noiron-sur-Seine, Obtrée, Oigny, Origny, Orret, Poinçon-lès-Larrey, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Pothières, Prusly-sur-Ource, Puits, Quemigny-sur-Seine, Recey-sur-Ource, Riel-les-Eaux, Rochefort-sur-Brévon, Saint-Broing-les-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Saint-Marc-sur-Seine, Sainte-Colombe-sur-Seine, Savoisy, Semond, Terrefondrée, Thoires, Vannaire, Vanvey, Vertault, Veuxhaulles-sur-Aube, Villaines-en-Duesmois, Villedieu, Villers-Patras, Villiers-le-Duc, Villotte-sur-Ource, Vix, Voulaines-les-Templiers.

6 Canton de Chenôve *(2 communes)*

Chenôve, Marsannay-la-Côte.

7 Canton de Chevigny-Saint-Sauveur *(7 communes)*

Bressey-sur-Tille, Chevigny-Saint-Sauveur, Crimolois, Magny-sur-Tille, Neuilly-lès-Dijon, Quetigny, Sennecey-lès-Dijon.

8 Canton de Dijon 1

Dijon partiel

9 Canton de Dijon 2

Dijon partiel

10 Canton de Dijon 3

Dijon partiel

11 Canton de Dijon 4

Dijon partiel

12 Canton de Dijon 5

Dijon partiel

13 Canton de Dijon 6 *(3 communes)*

Corcelles-les-Monts, Flavignerot, Dijon Partiel

14 Canton de Fontaine-lès-Dijon *(30 communes)*

Ahuy, Asnières-lès-Dijon, Bellefond, Bligny-le-Sec, Brétigny, Brognon, Champagny, Clénay, Curtil-Saint-Seine, Daix, Darois, Etaules, Flacey, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Messigny-et-Vantoux, Norges-la-Ville, Orgeux, Panges, Prenois, Ruffey-lès-Echirey, Saint-Julien, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Seine-l'Abbaye, Saussy, Savigny-le-Sec, Trouhaut, Turcey, Val-Suzon, Villotte-Saint-Seine.

15 Canton de Genlis *(25 communes)*

Aiserey, Beire-le-Fort, Bessey-lès-Cîteaux, Cessey-sur-Tille, Chambeire, Collonges-lès-Premières, Echigey, Fauverney, Genlis, Izeure, Izier, Labergement-Foigney, Longchamp, Longeault, Longecourt-en-Plaine, Marliens, Pluvault, Pluvet, Premières, Rouvres-en-Plaine, Tart-l'Abbaye, Tart-le-Bas, Tart-le-Haut, Thorey-en-Plaine, Varanges.

16 Canton d'Is-sur-Tille *(50 communes)*

Avelanges, Avot, Barjon, Boussenois, Busserotte-et-Montenaille, Bussières, Chaignay, Chanceaux, Chazeuil, Courlon, Courtivron, Crécey-sur-Tille, Cussey-les-Forges, Diénay, Echevannes, Epagny, Francheville, Foncegrive, Fraignot-et-Vesvrotte, Frénois, Gemeaux, Grancey-le-Château-Neuvelle, Is-sur-Tille, Lamargelle, Léry, Lux, Marcilly-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Le Meix, Moloy, Orville, Pellerey, Pichanges, Poiseul-la-Grange, Poiseul-lès-Saulx, Poncey-sur-l'Ignon, Sacquenay, Salives, Saulx-le-Duc, Selongey, Spoy, Tarsul, Til-Châtel, Vaux-Saules, Vernois-lès-Vesvres, Vernot, Véronnes, Villecomte, Villey-sur-Tille.

17 Canton de Ladoix-Serrigny *(38 communes)*

Aloxe-Corton, Auxey-Duresses, Bligny-lès-Beaune, Bouilland, Bouze-lès-Beaune, Chassagne-Montrachet, Chevigny-en-Valière, Chorey-les-Beaune, Combertault, Corberon, Corcelles-les-Arts, Corgengoux, Corpeau, Ebaty, Echevronne, Ladoix-Serrigny, Levernois, Marigny-lès-Reullée, Mavilly-Mandelot, Meloisey, Merceuil, Meursanges, Meursault, Montagny-lès-Beaune, Monthelie, Nantoux, Pernand-Vergelesses, Pommard, Puligny-Montrachet, Ruffey-lès-Beaune, Saint-Aubin, Saint-Romain, Sainte-Marie-la-Blanche, Santenay, Savigny-lès-Beaune, Tailly, Vignoles, Volnay.

18 Canton de Longvic *(27 communes)*

Bévy, Bretenière, Brochon, Chambœuf, Chambolle-Musigny, Chevannes, Clémencey, Collonges-lès-Bévy, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Détain-et-Bruant, L'Etang-Vergy, Fénay, Fixin, Gevrey-Chambertin, Longvic, Messanges, Morey-Saint-Denis, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Quemigny-Poisot, Reulle-Vergy, Segrois, Semezanges, Ternant, Urcy.

19 Canton de Montbard *(57 communes)*

Alise-Sainte-Reine, Arrans, Asnières-en-Montagne, Athie, Benoisey, Boux-sous-Salmaise, Buffon, Bussy-le-Grand, Champ-d'Oiseau, Charencey, Corpoyer-la-Chapelle, Courcelles-lès-Montbard, Crépand, Darcey, Eringes, Etais, Fain-lès-Montbard, Fain-lès-Moutiers, Flavigny-sur-Ozerain, Fontaines-les-Sèches, Fresnes, Frôlois, Gissey-sous-Flavigny, Grésigny-Sainte-Reine, Grignon, Hauteroche, Jailly-les-Moulins, Lucenay-le-Duc, Marigny-le-Cahouët, Marmagne, Ménétreux-le-Pitois, Montbard, Montigny-Montfort, Moutiers-Saint-Jean, Mussy-la-Fosse, Nesle-et-Massoult, Nogent-lès-Montbard, Planay, Pouillenay, Quincerot, Quincy-le-Vicomte, La Roche-Vanneau, Rougemont, Saint-Germain-lès-Senailly, Saint-Rémy, Salmaise, Seigny, Senailly, Source-Seine, Thenissey, Touillon, Venarey-Les Laumes, Verdonnet, Verrey-sous-Salmaise, Villaines-les-Prévôtes, La Villeneuve-les-Convers, Viserny.

20 Canton de Nuits-Saint-Georges *(34 communes)*

Agencourt, Arcenant, Argilly, Barges, Boncourt-le-Bois, Broindon, Chaux, Comblanchien, Corcelles-lès-Cîteaux, Corgoloin, Epernay- sous-Gevrey, Flagey-Echézeaux, Fussey, Gerland, Gilly-lès-Cîteaux, Magny-lès-Villers, Marey-lès-Fussey, Meuilley, Noiron-sous-Gevrey, Nuits-Saint-Georges, Premeaux-Prissey, Quincey, Saint-Bernard, Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, Saint-Philibert, Saulon-la-Chapelle, Saulon-la-Rue, Savouges, Villars-Fontaine, Villebichot, Villers-la-Faye, Villy-le-Moutier, Vosne-Romanée, Vougeot.

21 Canton de Saint-Apollinaire *(37 communes)*

Arceau, Arc sur Tille, Beaumont-sur-Vingeanne, Beire-le-Châtel, Belleneuve, Bèze, Bézouotte, Blagny-sur-Vingeanne, Bourberain, Champagne-sur-Vingeanne, Charmes, Chaume-et-Courchamp, Cheuge, Couternon, Cuiserey, Dampierre-et-Flée, Fontaine-Française, Fontenelle, Jancigny, Licey-sur-Vingeanne, Magny-Saint-Médard, Mirebeau-sur-Bèze, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Noiron-sur-Bèze, Oisilly, Orain, Pouilly-sur-Vingeanne, Remilly-sur-Tille, Renève, Saint-Apollinaire, Saint-Maurice-sur-Vingeanne, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Savolles, Tanay, Trochères, Varois-et-Chaignot, Viévigne.

22 Canton de Semur-en-Auxois *(89 communes)*

Aisy-sous-Thil, Arnay-sous-Vitteaux, Avosnes, Bard-lès-Epoisses, Beurizot, Bierre-lès-Semur, Boussey, Brain, Braux, Brianny, Champeau-en-Morvan, Champrenault, Charigny, Charny, Chassey, Chevannay, Clamerey, Corrombles, Corsaint, Courcelles-Frémoy, Courcelles-lès-Semur, Dampierre-en-Montagne, Dompierre-en-Morvan, Epoisses, Flée, Fontangy, Forléans, Genay, Gissey-le-Vieil, Jeux-lès-Bard, Juillenay, Juilly, Lacour-d'Arcenay, Lantilly, Magny-la-Ville, Marcellois, Marcigny-sous-Thil, Marcilly-et-Dracy, Massingy-lès-Semur, Massingy-lès-Vitteaux, Millery, Missery, Molphey, Montberthault, Montigny-Saint-Barthélemy, Montigny-sur-Armançon, Montlay-en-Auxois, La Motte-Ternant, Nan-sous-Thil, Noidan, Normier, Pont-et-Massène, Posanges, Précy - sous-Thil, La Roche-en-Brenil, Roilly, Rouvray, Saffres, Saint-Andeux, Saint-Didier, Saint-Euphrône, Saint-Germain-de-Modéon, Saint-Hélier, Saint-Mesmin, Saint-Thibault, Sainte-Colombe, Saulieu, Semur-en-Auxois, Sincey-lès-Rouvray, Souhey, Soussey-sur-Brionne, Thoisy-la-Berchère, Thorey-sous-Charny, Thoste, Torcy-et-Pouligny, Toutry, Uncey-le-Franc, Velogny, Vesvres, Vic-de-Chassenay, Vic-sous-Thil, Vieux-Château, Villargoix, Villars-et-Villenotte, Villeberny, Villeferry, Villeneuve-sous-Charigny, Villy-en-Auxois, Vitteaux.

23 Canton de Talant *(34 communes)*

Agey, Ancey, Arcey, Aubigny-lès-Sombernon, Barbirey-sur-Ouche, Baulme-la-Roche, Blaisy-Bas, Blaisy-Haut, Bussy-la-Pesle, Drée, Echannay, Fleurey-sur-Ouche, Gergueil, Gissey-sur-Ouche, Grenant-lès-Sombernon, Grosbois-en-Montagne, Lantenay, Mâlain, Mesmont, Montoillot, Pasques, Plombières-lès-Dijon, Prâlon, Remilly-en-Montagne, Saint-Anthot, Saint-Jean-de-Bœuf, Saint-Victor-sur-Ouche, Sainte-Marie-sur-Ouche, Savigny-sous-Mâlain, Sombernon, Talant, Velars-sur-Ouche, Verrey-sous-Drée, Vieilmoulin.

POUR QUOI JE VOTE ?

Le Département, garant des solidarités humaines et territoriales

Depuis la loi de décentralisation de 1982, le Conseil Général "règle par ses délibérations les affaires du département". Depuis plus de 30 ans, il exerce donc des compétences qui lui ont été confiées par les lois successives.

Il peut aussi se saisir de toute affaire concernant le département dès lors que la loi ne l'interdit pas. Ces compétences choisies sont déterminées par l'exécutif départemental en fonction des particularités locales et de ses priorités. Elles lui permettent d'aménager, de développer et d'animer leur territoire.

A travers ses nombreuses missions, le Conseil Général est le garant des solidarités envers les habitants et entre les territoires.

Des compétences obligatoires...

- En faveur de l'autonomie des personnes âgées, des personnes handicapées
- En gestion des transports scolaires et interurbains avec le réseau de cars Transco
- Aux côtés de l'enfance et de la famille avec l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Maternelle Infantile
- Pour l'entretien des routes départementales et la sécurité routière
- En direction des personnes en insertion, bénéficiaires du RSA
- Aux côtés du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Pour la construction, l'entretien et l'équipement des collèges publics
- Pour la promotion de la lecture publique et la gestion des archives départementales...

... et des compétences choisies.

- Aux côtés de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce de proximité
- En accompagnement des projets des communes
- En faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement
- Pour la vie associative, sportive et culturelle
- Pour développer le tourisme et l'attractivité du territoire
- Pour l'aménagement numérique...

MAISON DE L'ENFANCE

SIX JEUNES SUR LA VOIE DE L'AUTONOMIE

UNE NOUVELLE UNITÉ POUR ADOLESCENTS A OUVERT, EN SEPTEMBRE DERNIER, À LA MAISON DE L'ENFANCE (MDE) D'AHUY. BAPTISÉE L'ESCALE, IL S'AGIT D'UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN APPARTEMENTS POUR LES 16-18 ANS. SIX JEUNES Y PRENNENT AINSI LE CHEMIN DE L'AUTONOMIE...

La Maison De l'Enfance, rattachée au Département, est destinée à l'accueil d'urgence* des jeunes mineurs admis au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Son service "Adolescence" a réalisé un important travail de réflexion qui a mené à la création du dispositif "PISE" en 2010. Centré sur l'autonomie, un accompagnement à domicile ou en studios extérieurs est proposé aux jeunes accueillis. Cette expérimentation a permis à la MDE de mesurer la nécessité de diversifier et d'adapter ses modes d'accueil des adolescents. Elle a donc recherché des solutions "sur mesure" pour une prise en charge plus personnalisée. La création de "L'Escale" en fait partie.

Un suivi individuel en "coloc"

Six jeunes partagent deux appartements dans un immeuble situé à Talant, à proximité de la Maison De l'Enfance et de la Villa de Daix – centrée, elle, sur l'hébergement collectif des jeunes de moins de 16 ans. Trois d'entre eux cohabitent dans un T4, avec l'appui de l'équipe éducative : travailleurs sociaux, maîtresse de maison et veilleurs de nuit. Les trois autres partagent un T5, avec la présence physique des professionnels au sein de l'appartement. Les tâches ménagères et la préparation des repas s'organisent entre les différents occupants selon un principe de roulement. Objectif : préparer le jeune à sa vie d'adulte et de citoyen et à son indépendance, tant affective que financière. Lorsque l'adolescent est issu d'un lieu d'hébergement collectif, il est accompagné à l'Escale pour se désengager progressivement du cocon de la vie en collectivité, en vue de mieux appréhender sa majorité. C'est pourquoi l'admission des jeunes au sein de l'unité se fait après évaluation de leur capacité à l'autonomie et de leur maturité, ainsi que de leur aptitude à respecter un cadre de vie.

Dounia Baghou,
directrice de la MDE

"On rencontre tant de problématiques singulières au sein de la Maison De l'Enfance qu'on œuvre continuellement pour créer de nouveaux modes d'intervention afin de mieux répondre aux besoins de chacun."

CHIFFRES

- **63** places pour les 0-18 ans, dont **21** pour adolescents
- Plus de **170** enfants ou adolescents accueillis par an
- **3** mois d'accueil, renouvelables une fois

Un équilibre à trouver

Pour l'équipe d'encadrement, majoritairement constituée de travailleurs sociaux expérimentés dans la prise en charge d'adolescents en internat éducatif collectif, il s'agit de passer à un suivi individualisé tout en respectant l'autonomie en cours d'acquisition. Il faut être à la fois présent mais pas étouffant. Selon Dounia Baghou, directrice de la Maison De l'Enfance : *"c'est un équilibre à trouver entre protection et responsabilisation..."*. Didier Privet, chef du service "Adolescence" conclut, *"ce petit internat peut vraiment devenir une grande idée s'il permet de placer le professionnel et le jeune dans un processus de disponibilité éducative"*.

** La mission d'accueil d'urgence des enfants de 0 à 18 ans admis au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance se décline en trois volets : accueillir, observer, orienter. Il s'agit de l'accueil d'enfants et de jeunes ne pouvant provisoirement être maintenus dans leur milieu de vie habituel, soit à travers une mesure administrative avec l'adhésion des parents (accueil provisoire), soit à travers une mesure judiciaire ordonnée par le juge des enfants.*

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

60 NOUVEAUX CENTRAUX ADSL/VDSL CONSTRUITS EN 2015

Dans le cadre de la 1re phase 2013-2017 du SDANT (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique des Territoires), le Conseil Général prévoit la couverture en très haut débit de 300 communes. Pour atteindre cet objectif évalué à 73 M€, la construction et le raccordement de 60 des 149 nouveaux centraux ADSL à construire seront lancés mi-2015.

Les chantiers ont débuté fin 2014 dans les secteurs de Bèze, Ternant, Semezanges, Chazeuil, Ecutigny, Saussey et Vernois-les-Vesvres. Ils se poursuivent en 2015 avec la construction et le raccordement de 60 nouveaux sites (cf carte) apportant la fibre optique "jusqu'au cœur du bourg" et permettant une forte montée en débit pour les usagers d'Internet. Au total, d'ici 2017, ce sont 149 nouveaux centraux ADSL/VDSL raccordés par fibre optique qui permettront l'accès à Internet à Très Haut Débit (jusqu'à 20 Mb/s par l'ADSL et 50 Mb/s *via* le VDSL) dans 300 communes bénéficiant jusqu'ici d'une connexion limitée (inférieure à 2 Mb/s).

L'arrivée du Très Haut Débit va donc changer leur vie, en leur offrant les conditions de leur développement économique, en participant à leur attractivité en donnant envie à de nouvelles familles et entreprises de s'installer sur leur territoire.

Le Département finalisera aussi ses études et la maîtrise d'œuvre pour le programme FTTH apportant "la fibre optique à la maison et au bureau". Le lancement des travaux est prévu dès 2016 dans 114 communes.

Mais ça, on vous en reparlera plus tard...

Pour suivre la fibre optique en Côte-d'Or rendez-vous sur www.thd.cotedor.fr

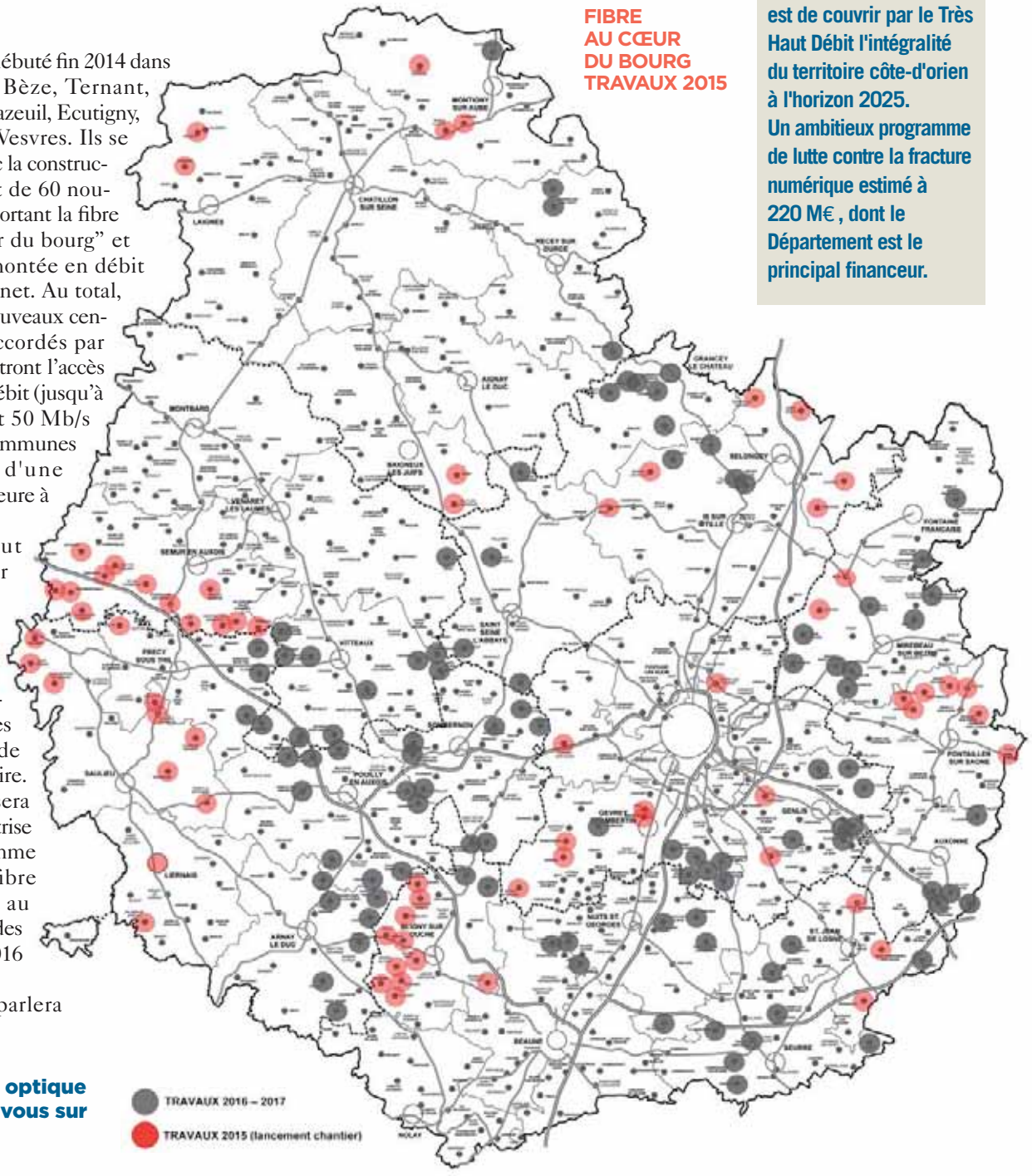

Repères

L'objectif du SDANT, adopté en mars 2013 par le Conseil Général, est de couvrir par le Très Haut Débit l'intégralité du territoire côte-d'orien à l'horizon 2025.
Un ambitieux programme de lutte contre la fracture numérique estimé à 220 M€ , dont le Département est le principal financeur.

CHANTIERS

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES COLLÈGES DE BROCHON ET SAULIEU

En avril 2013, le Conseil Général a engagé la reconstruction du collège La Champagne à Brochon, puis en février 2014, la restructuration du collège François-Pompon à Saulieu. Point sur l'avancement de ces deux chantiers d'envergure !

Le projet de Brochon, financé à 100 % par le Département (14,5 M€ sur 3 ans), représente un effort important mais nécessaire pour le Conseil Général, car l'établissement ne répondait plus aux normes et attentes actuelles. Les nouveaux bâtiments seront livrés en septembre et les aménagements extérieurs devraient être achevés pour le mois de novembre. Avec ce collège flambant neuf, les 700 collégiens bénéficieront de conditions d'accueil et d'apprentissage optimales ! Accessible à tous, remplissant toutes les conditions de confort et de sécurité, proposant des espaces plus spacieux et fonctionnels, ainsi qu'une demi-pension modernisée, le futur collège se déploiera sur plus de 4 200 m². Ce projet, conçu par l'architecte François Brandon, répond aussi à des objectifs de développement durable. Dessiné en courbe, il s'intégrera parfaitement à l'environnement immédiat. Le collège de Brochon nouvelle génération sera donc design, sûr, lumineux et énergétiquement très performant.

Un projet délicat

Quatre bâtiments ont été détruits pour en recréer un seul autour du bâtiment du CDI, unique bâtiment du collège conservé. Un chantier compliqué à mener du fait de la construction du nouveau collège en site occupé (présence des élèves pendant la majeure partie de l'opération se déployant sur 28 mois), mais dont l'incidence, sur la vie de l'établissement et la qualité de l'accueil des collégiens, reste maîtrisée.

Collège La Champagne à Brochon

Où en sont les travaux ?

Brochon
en % d'avancement

- Gros œuvre : 95 %
- Façades : 35 %
- Menuiseries extérieures : 80 %
- Etanchéité : 65 %
- Cloisons : 65 %
- Electricité : 55 %
- Chauffage Ventilation Climatisation : 55 %
- Revêtements de sols : 20 %
- Peintures : 10 %

Saulieu

Travaux dans le bâtiment existant :

- livraison de la laverie le 19 janvier 2015
- travaux de la cuisine en cours de finition

Travaux du bâtiment neuf :

- travaux de démolition terminés
- travaux de fondation (pieux, longrines, reprise en sous-œuvre des murs existants) terminés
- mise en place de la cuve d'eaux pluviales et du bac à graisse terminée
- coulage des dallages terminé et des murs du rez-de-chaussée en cours

Saulieu : livraison prévisionnelle en novembre

Du côté de Saulieu, le collège François-Pompon poursuit sa restructuration. Recentré sur un même site, le nouvel établissement, devrait être opérationnel en novembre prochain. 4,4 M€ ont été engagés sur deux ans par le Conseil Général dans ce projet consistant essentiellement à transférer vers le site principal les salles de cours (pôle scientifique) jusqu'ici situées dans un bâtiment annexe et un peu éloigné.

Des espaces plus fonctionnels et adaptés

Le collège réhabilité, rappelant un peu la coque d'un bateau avec sa structure de bois, comme l'a voulu l'architecte Charles-Henri Tachon, présentera un aspect résolument design et permettra de réaffirmer sa présence physique à l'entrée de la ville. Par ailleurs, le bâtiment basse consommation (BBC), s'élevant sur deux étages et doté d'un ascenseur pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, améliorera sensiblement la sécurité et les circulations des collégiens. Les nouvelles salles de cours seront, quant à elles, mieux adaptées aux disciplines artistiques ou scientifiques. Les 200 élèves du collège François-Pompon, l'un des plus anciens collèges de l'Académie avec son bâtiment central date du 17e siècle, verront ainsi leurs conditions de confort et d'apprentissage nettement améliorées.

Le Conseil Général mène une politique en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité au sein des 47 collèges publics de Côte-d'Or.

NUTRITION AU COLLÈGE

MOI J'AIME BIEN MANGER À LA CANTINE !

Les cantines ont changé : on y mange bien et local ! Goût, sécurité alimentaire, nutrition, réduction du gaspillage, aujourd'hui la restauration scolaire se veut irréprochable. Depuis 2008, un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) a été mis en place en partenariat avec le Laboratoire Départemental de la Côte-d'Or. Il s'agit d'un soutien personnalisé des collèges afin d'améliorer la qualité des repas.

Plus d'exigence, plus de qualité

Le PMS accompagne les collèges dans la mise en œuvre de leurs obligations en matière de qualité sanitaire des repas produits et servis. Des visites périodiques permettent de vérifier la maîtrise des bonnes pratiques d'hygiène en matière de locaux, de matériels et de méthode, de contrôler les températures de stockage et de service ainsi que l'application des règles de traçabilité, d'étiquetage et de dates limites de consommation ou d'utilisation. Et, bonne nouvelle : 87 % des points vérifiés donnent toute satisfaction ! La qualité sanitaire est donc parfaitement assurée dans les collèges gérés par le Département.

Un enjeu de taille : la santé des élèves

Depuis 2012, le Laboratoire Départemental accompagne également les collèges producteurs de repas à travers le Plan Départemental Nutrition Alimentation (PDNA). L'objectif : augmenter la consommation de crudités, de fruits et de produits laitiers et améliorer les apports nutritionnels des repas préparés, dans le respect des besoins alimentaires des adolescents (limitation des produits gras, salés, sucrés par exemple), ainsi que l'exige la loi de juillet 2010. L'ensemble des chefs d'établissement, des adjoints-gestionnaires et des chefs de cuisine a reçu une formation dans ce sens et les premiers résultats sont plutôt satisfaisants : en Côte-d'Or, les repas servis dans les collèges sont équilibrés et leur qualité nutritionnelle en constante amélioration !

Quand la haute gastronomie s'invite au collège

Les 4 et 5 février derniers, l'équipe de cuisine du collège des Lentillères, à Dijon, a donné carte blanche à Olivier Walch, chef du Château du Clos Vougeot. Accompagné de deux collaborateurs de sa brigade et de trois collégiennes volontaires de 4e et 3e, il a concocté un menu "terroir" tout en respectant le coût de revient habituel. Les 380 élèves et professeurs ont eu le choix en entrée entre un jambon persillé et un feuilleté d'Epoisses ; en plat de résistance, entre du bœuf à la vigneronne et une corolle de poisson, accompagnés de lasagnes de légumes. Enfin, une verrine de cassis et pain d'épices était proposée en dessert.

Gaspiller moins pour manger mieux

Autre enjeu de taille : la réduction du gaspillage alimentaire. Depuis 2014, un partenariat a été conclu avec un prestataire spécialisé, le réseau Restau'Co, afin d'accompagner les collèges disposant d'un service de restauration vers cet objectif. Car moins gaspiller signifie réaliser des économies et ainsi pouvoir encore améliorer la qualité des repas. Plusieurs actions ont déjà été mises en place : élaboration d'un guide de bonnes pratiques de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire, formation du personnel de cuisine, accompagnement sur site de chaque établissement à la suite des opérations de pesées des déchets…

Manger local à la cantine

Enfin, le Conseil Général encourage les collèges à s'approvisionner en produits locaux. Depuis 2012, il a multiplié les actions destinées à valoriser la restauration de qualité et permettant aux collégiens de consommer du bœuf, des volailles ou des légumes "100 % local". Il est également à l'origine de formations dédiées au personnel de cuisine sur le travail des produits frais et des produits bruts, a accompagné les collèges dans leur démarche d'achat (introduction des critères de qualité et de développement durable dans ses appels d'offres) afin de permettre aux fournisseurs locaux de candidater en toute égalité et organise, en partenariat avec le réseau Restau'Co, des rencontres thématiques permettant l'échange d'expériences de cuisiniers sur les produits locaux et la valorisation de leurs actions.

Repères

Sur les 47 collèges publics de Côte-d'Or :

- **40** produisent et servent des repas
- **2** sont livrés par un autre établissement scolaire
- **5** bénéficient du service de restauration du lycée voisin

LONGVIC

L'INSERTION PAR LE TRAVAIL... AVEC *ENVIE* !

LES ENTREPRISES *ENVIE*, D'INSERTION PAR LE TRAVAIL, SONT DES ACTRICES FORTES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE CÔTE-D'ORIENNE.

ELLES VIENNENT DE FÊTER LEUR 20 ANS DE PRÉSENCE DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE ET L'EMMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE LONGVIC.

Spécialisées dans la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi que la rénovation d'appareils électroménagers usagés, *Envie* a employé plus de 900 personnes depuis janvier 1994. Elle propose des emplois valorisants et formateurs en contrats de travail à durée déterminée, temps complet et rémunérés au SMIC horaire, à plus d'une soixantaine de personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, par an.

Un parcours vers l'emploi

Depuis 2000, le Département soutient l'association *Envie* pour l'accompagnement social des personnes employées, permettant ainsi de réduire le taux d'absentéisme ou les ruptures de contrat. Cette action a pour objectif d'accroître l'autonomie des personnes salariées chez *Envie* et de sécuriser et professionnaliser leurs parcours d'insertion, en leur proposant notamment des formations qualifiantes (habilitation électrique, vendeur électroménager, etc.). Le reconditionnement d'appareils ménagers permet en effet de transmettre des compétences transverses à chaque opérateur sur l'électricité, la mécanique, l'hydraulique, l'électronique, la soudure, la plomberie... et ainsi d'ouvrir les champs d'orientation professionnelle des salariés.

Des objectifs d'insertion atteints

Au cours de l'année 2014, 69 personnes ont été salariées chez *Envie* (dont 36 % étaient jusque-là bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active). Le public orienté vers *Envie* est majoritairement masculin, très éloigné de l'emploi - 73 % sont au chômage depuis une durée supérieure à un an, et présente un grand besoin de conforter leur parcours par une validation de leur acquis, ou des formations qualifiantes. Le bilan d'insertion est plutôt bon : en 2014, plus de 65 % des contrats d'insertion ont débouché sur des contrats de travail et des entrées en formation.

En savoir plus
Envie
Magasin : 03 80 59 96 80
www.envie-dijon.fr

Tria architectes

DIJON

PÔLE DE SANTÉ VALMY

UNE NOUVELLE OFFRE DE SOIN MÉDICO-SOCIALE

Le pôle de Santé Valmy, inauguré le 14 novembre dernier, avenue Françoise Giroud à Dijon, est un beau projet au service de la santé et du bien-être de la population, auquel le Département a participé à hauteur de 372 000 € dans le cadre du volet médico-social.

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (Ehpad) *Les Hortensias,* situé rue Saint-Vincent de Paul, n'était plus adapté à la prise en charge de la dépendance des personnes accueillies. Il présentait cinq bâtiments d'hébergement non reliés entre eux, ce qui créait des difficultés évidentes de répartition et de circulation des personnels soignants. La Mutualité Française Bourguignonne, gestionnaire de l'établissement d'une capacité de 86 places, a donc décidé d'engager sa reconstruction sur le site de Valmy à Dijon.

Le Pôle de Santé Valmy s'anime ainsi aujourd'hui autour de trois entités : la cuisine centrale de l'Établissement et les Services d'Aide par le Travail (ESAT), *Le Mirande* qui prépare quotidiennement 1 000 repas, un service de soins de suite et de réadaptation à la pointe des nouvelles technologies (112 lits) et l'Ehpad *Les Hortensias* qui dispose désormais de locaux plus adaptés et offre de meilleures conditions d'accueil et de confort aux résidents.

DIJON

L'EHPAD SAINT PHILIBERT POURSUIT SA MODERNISATION

Une nouvelle unité dédiée aux malades d'Alzheimer a été inaugurée au sein de l'Ehpad dijonnais Saint Philibert dans le cadre de la Semaine Bleue 2014. De quoi rendre encore plus attractive cette maison de retraite, qui a déjà réalisé de nombreux aménagements au cours des dernières années.

L'unité protégée *L'Aire du temps* de l'Ehpad Saint Philibert, géré depuis 2012 par le Centre des Œuvres Sociales (COS), a été inaugurée le 10 octobre, rue du Mouton à Dijon. Créée pour répondre à l'accueil des personnes très dépendantes et désorientées, elle propose 25 places destinées à des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs (Alzheimer et troubles apparentés). La réalisation de cette unité parachève les travaux engagés au sein de cet établissement depuis plusieurs années. L'Ehpad a en effet bénéficié d'une restructuration fin 2009 avec l'aide conséquente – 686 000 € – du Département : un bâtiment de 42 places a été construit, le bâtiment *Bel Espoir* réaménagé et les deux bâtiments reliés entre eux.

Architecte Compeyron Daniel à Dijon

CANTON DE SAULIEU

Atelier Correia Architectes & Associés à Saulieu

DYNAMISER L'OFFRE DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Une maison de santé pluridisciplinaire a été inaugurée le 26 janvier dernier au sein de l'antenne sédélocienne du centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or. Elle fait partie d'un vaste projet destiné à pérenniser l'offre de soins et à enrayer la désertification médicale sur le territoire. Adossée à l'hôpital – c'est d'ailleurs une première en Côte-d'Or – la nouvelle maison de santé, à l'aspect très contemporain, pourra s'appuyer au besoin sur son plateau technique et son service d'imagerie médicale de haut niveau. Se déployant sur trois niveaux, elle comprend bureaux, salles d'attente et de soins. En regroupant sur un même site, différents professionnels de santé (médecins généralistes, infirmier, orthophoniste, audioprothésiste, psychologue, sage-femme), elle facilite l'accès aux soins d'une population locale, parfois âgée et peu mobile. Le Conseil Général, très soucieux du maintien des services de proximité dans les territoires ruraux, a accompagné cette réalisation à hauteur de 47 750 € dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé avec la communauté de communes du canton de Saulieu.

CANTON DE SEURRE

BONNENCONTRE : LA COMMUNE SE CHAUFFE AU BOIS

Une chaufferie automatique biomasse a été inaugurée le 6 décembre à Bonnencontre. Cette chaufferie à plaquettes forestières d'une puissance de 80 kW alimente désormais en chauffage et en eau chaude la mairie, l'école, la bibliothèque, l'atelier, la salle polyvalente et des logements communaux, soit une surface totale de 945 m^2. **Ce projet résolument durable, qui évitera le rejet dans l'atmosphère de 40 tonnes de CO_2 par an tout en permettant de valoriser 73 tonnes de bois chaque année, a été accompagné à hauteur de 58 470 € par le Conseil Général, qui soutient le développement des énergies renouvelables non polluantes sur son territoire.** Par ailleurs, c'est la Mission Bois-Energie, portée par le Département en partenariat avec l'ONF et le Siceco, qui a accompagné la commune dans la réalisation de ce projet à la fois écologique et économique - l'énergie bois est l'une des énergies les moins chères du marché. De plus, les plaquettes utilisées comme combustible proviennent d'une entreprise forestière de proximité, ce qui participe à la dynamisation de l'économie locale.

CANTON D'ISSUR-TILLE

Architectes : 2BR SCP Bernard, Ramel et Bouilhol, LYON

UN COURT DE TENNIS COUVERT POUR LES ISSOIS

Le club d'Is-sur-Tille est le 9e club bourguignon de par le nombre de ses licenciés et c'était le seul, parmi les quinze premiers, à ne pas posséder de structure couverte propre. C'est aujourd'hui chose faite puisqu'un court de tennis couvert, situé à proximité d'autres installations sportives (terrains de rugby et de football, Cosec, piscine, plateau d'athlétisme, courts de tennis extérieurs), a été inauguré le 29 novembre dernier. Equipement sportif structurant pour la ville, sa construction a été soutenue à hauteur de 45 000 € par le Conseil Général dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* conclu avec la communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati). **Il permettra d'entraîner les 180 licenciés du club par tout temps et pourra être mis à disposition du collège tout proche pour des initiations au tennis.**

CANTON DE BAIGNEUX-LES-JUIFS

UNE TRAVERSÉE DE VILLAGE SÉCURISÉE

Les travaux de sécurisation de la traversée du bourg de Baigneux-les-Juifs, sur les RD 954 et RD 21, ont été inaugurés le 14 février dernier. L'opération, réalisée en 2014, a consisté en la pose de bordures, la réfection de trottoirs et la création d'aménagements de sécurité de type "écluses". Des travaux financés par la commune pour un montant de 540 000 €, avec l'aide du Fonds Cantonal de Développement Territorial et le produit des Amendes de Police. **Le Conseil Général a, de son côté, réalisé la couche de roulement de la chaussée, pour un montant de 184 000 €.** Par ailleurs, la commune de Baigneux-les-Juifs a profité du réaménagement de la traversée pour rétablir le régime de priorité à droite afin de réduire la vitesse des véhicules.

L'ATELIER PÉTOT

UNE ENTREPRISE QUI IMPRIME SA MARQUE

Créée par le grand-père, Henri, après la Seconde Guerre Mondiale, l'entreprise Pétot a perduré sous l'ère du père, Robert. Aujourd'hui Fabrice et Ghislain, les fils, tiennent les rênes de l'Atelier Pétot (Marsannay-la-Côte), spécialisé dans l'impression numérique, la signalétique et la peinture décorative.

Trois activités complémentaires font la force de l'entreprise : *"Notre capacité à répondre à toute demande, décors peints ou imprimés, peinture en bâtiment haut de gamme, signalétique..., est notre plus-value"*, assure Fabrice Pétot. Parmi les réalisations les plus connues : le mur peint des bouchons à Nuits-Saint-Georges, la fresque en trompe-l'œil du restaurant dijonnais Gina, la signalétique du musée de la moutarderie Fallot, le marquage vinyle des avions de la patrouille Breitling, l'habillage du TER à l'occasion d'une campagne pour les Climats de Bourgogne, la rénovation de publicités anciennes longeant la RN6... *"Nous avons également travaillé pour le Conseil Général : impression de banderoles, habillage des cars Transco, réalisation de kakémonos d'expositions..."* souligne le cogérant de l'atelier.

Une famille, une équipe

Cette direction bicéphale, c'est l'autre atout de la PME de 12 salariés. *"Avec mon frère, nous jouons la carte de la complémentarité : moi, c'est plutôt la gestion managériale et Ghislain, la création"*, détaille Fabrice. Un duo gagnant puisque la société réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,20 M€ et compte des clients aussi prestigieux que le groupe Loiseau (gastronomie), TEE (transport), Extérion Média (affichage), Pennequin (BTP), Bourgogne Habitat, le Crédit Agricole... *"Nous réalisasons 75 % de notre activité auprès des entreprises, 20 % auprès des particuliers et 5 % auprès des administrations. La plupart de nos clients sont locaux ou régionaux mais il nous arrive d'être sollicités sur Paris ou dans le Calvados"*, se félicite le frère aîné. L'entreprise *"polyvalente et atypique"* a toujours su *"s'adapter à son époque"*. *"On a développé la PAO dès son émergence et nos jeunes collaborateurs sont formés aux nouvelles technologies..."*.

En savoir +
L'Atelier Pétot - 03 80 54 91 30
www.atelier-petot.fr

Lauréat du Prix Stars et Métiers 2014 du Conseil Général

L'Atelier Pétot, récompensé dans la catégorie "Management des ressources humaines", recevra une dotation de 1 500 € le 18 mars, lors de la cérémonie organisée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne, section Côte-d'Or, pendant la semaine de l'artisanat. ***"Nous avons un management profondément humain, axé sur l'échange, l'écoute et le respect de nos collaborateurs. Nous formons également beaucoup d'apprentis ensuite intégrés à l'entreprise, employons 2 personnes handicapées depuis plus de 20 ans pour l'une et 15 ans pour l'autre. Nous avons aussi accueilli plusieurs jeunes en difficulté"***, **explique Fabrice Pétot, pour qui ce prix représente une véritable "fierté".** ***"C'est une reconnaissance pour nous, l'accomplissement du travail de toute une équipe et de toute une famille !"***

VOTÉ par le Conseil Général le 12 janvier 2015 et le 11 février 2015

Près de 4,46 M€ de subvention attribués :

Développement économique 503 000 €, dont :

Tourisme

45 000 € à la Ville de Beaune pour la rénovation du camping municipal "Les Cent Vignes"

Outil de développement économique

30 000 € à la ville de Montbard pour la rénovation et la modernisation des halles du marché

Agriculture

372 500 € pour le soutien à la santé animale et à la qualité des systèmes de production

Aménagement du territoire 3,05 M€, dont :

Bâtiments scolaires

155 000 € pour des opérations de gros entretien de collèges publics

Protection du patrimoine

- **79 900 €** pour des opérations sur le patrimoine, et **14 300 €** pour des opérations sur la voirie dans le cadre du programme *Village Côte-d'Or*
- **115 000 €** pour la création d'un espace de rencontres et de loisirs à ossature bois à Epagny

Eau

1,72 M€ pour une opération d'assainissement à Saint-Seine-l'Abbaye

Développement durable

152 000 € pour la mise en œuvre du Schéma Départemental des Espaces Naturel sensibles

Action sociale 768 500 €, dont :

211 500 € pour des opérations de logements sociaux à *Orvitis* et *Villeo*

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

LE THÉÂTRE POUR DIRE NON AU HARCÈLEMENT

Les Conseillers Généraux Juniors (CGJ) ont fait de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, le cheval de bataille de leur mandature. Après plusieurs séances de travaux et d'échanges sur le sujet, ils se lancent dans la production théâtrale pour dénoncer ce fléau.

Coups, insultes, vols, rackets, gestes et propos déplacés… le harcèlement en milieu scolaire est une réalité qui touche tous les ans des milliers de jeunes en France, conduisant à leur détresse psychologique, à la discrimination, à l'exclusion et parfois à des suites tragiques.

Ces agissements hostiles et répétés sévissent au sein des établissements scolaires depuis quelques années déjà et trouvent un nouveau champ d'expression avec le développement des réseaux sociaux. Les Conseillers Généraux Juniors témoignent de ces violences qui poursuivent désormais les victimes au delà de l'enceinte de leur collège et les mettent dans un état d'insécurité quasi-permanent. SMS, photos et vidéos prises avec des téléphones portables et postées sur les réseaux sociaux, sont les nouvelles armes des cyber-harceleurs…

Le travail réalisé par les jeunes élus du CGJ sur cette thématique a été salué par le Président du Conseil Général et par Catherine Louis, Présidente de la commission en charge de la jeunesse, les félicitant de leur engagement et de leur volonté de sensibiliser les collégiens et leurs proches à ce qu'ils considèrent comme un fléau.

Après avoir entamé la conception de saynètes théâtrales, les collégiens se mettent actuellement en scène. L'objectif d'ici la fin de leur mandat, en juin 2015 : jouer ces saynètes en public et les filmer pour une diffusion plus large encore dans les collèges et sur internet. Nul doute qu'à travers ce mode d'expression, ils inviteront certains élèves à rompre le silence et à dire "non au harcèlement !".

SORTIR EN Côte-d'Or

Le centre d'interprétation du MuséoParc Alésia a rouvert ses portes au public le 14 février. Une bonne nouvelle pour les amoureux de César et Vercingétorix !

MuséoParc Alésia

Reprise des affrontements à Alise-Sainte-Reine !

En 2014, vous avez été 100 000 à plonger au cœur de la bataille d'Alésia qui opposa en 52 avant J.-C. les Romains aux Gaulois. En 2015, toute l'équipe du MuséoParc Alésia vous attend pour vous en faire (re)découvrir le contexte, les forces en présence et le déroulé des événements dans un espace scénographié de 1 200 m². Cet espace permanent d'exposition, ludique et interactif, est incontestablement l'atout majeur du centre d'interprétation - avec les démonstrations de combats de légionnaires romains et de soldats gaulois se déroulant entre les lignes de fortification reconstituées.

Avec un taux de satisfaction de 98 %, le MuséoParc Alésia a vraiment trouvé son public, constitué à 64 % de familles. Autre raison de se réjouir : la proportion de jeunes (18-25 ans) qui est en nette augmentation. *"La tranche des 18-25 ans, habituellement peu habituée des musées et sites culturels, représente 20 % de notre public"*, se félicite Laurent de Froberville, le directeur Général de la SPL MuséoParc Alésia. Dernière statistique intéressante : l'augmentation de la proportion de visiteurs ne connaissant pas l'histoire d'Alésia. La preuve que le MuséoParc Alésia n'est pas réservé qu'aux initiés !

En savoir +
MuséoParc Alésia
1, route des Trois Ormeaux
21150 Alise-Sainte-Reine
Tél : 03 80 96 96 23 – www.alesia.com

Pâques, tout un programme

Du samedi 4 au lundi 6 avril : démonstrations de techniques et savoir-faire antiques, initiation à la confection d'une fibule gauloise, sorte de broche qui servait à accrocher les vêtements.

Le programme des vacances de printemps (25 avril au 10 mai) s'annonce tout aussi attrayant : visites guidées quotidiennes autour de la thématique d'Astérix, des démonstrations autour de l'armement, la forge, la poterie, la cuisine... et toujours des ateliers pour les 4-12 ans (tablette et papyrus, fresque, cuisine gauloise et gallo-romaine).

Pensez à inscrire vos enfants !

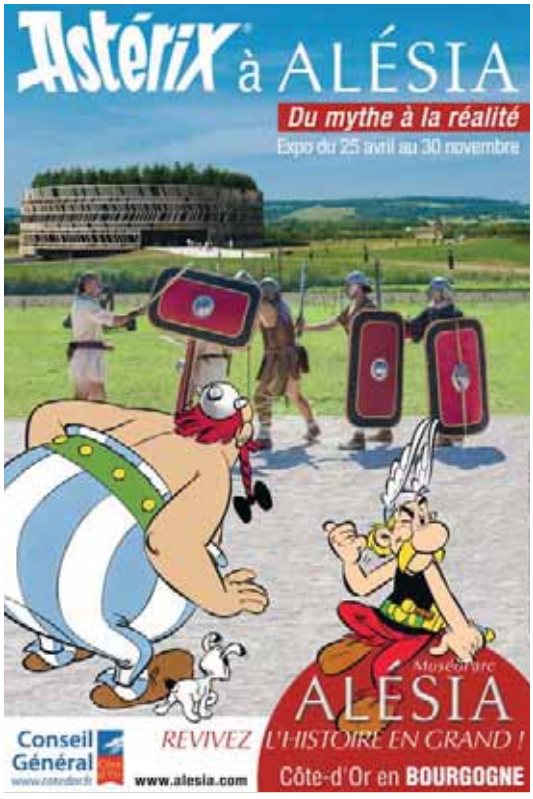

Par Toutatis, Astérix au MuséoParc Alésia !

Le plus célèbre des Gaulois revient à Alésia du 25 avril au 30 novembre. En partenariat avec les Editions Albert René, le MuséoParc Alésia présente une exposition exceptionnelle, créée spécialement : "Astérix à Alésia, du mythe à la réalité". *"Astérix est connu dans le monde entier, ses albums se sont vendus à 355 millions d'exemplaires, cette exposition sera l'occasion d'un joli dialogue entre le mythique héros gaulois et la réalité scientifique"*, reprend le directeur. 16 spécialistes (historiens, archéologues, reconstituteurs et conservateurs) interviendront tout au long de l'exposition qui mettra en parallèle l'histoire d'Alésia et les aventures d'Astérix autour de trois grandes thématiques : la vie militaire, la vie au village et la religion. Côte-d'Or magazine vous présentera en détail cette exposition dans son numéro d'avril.

La Vapeur, bien plus qu'une salle de spectacle

Labellisée "Scène de Musiques Actuelles", la Vapeur, 20 ans en 2015, encourage l'accès à la scène de groupes locaux, favorise leur émergence, apporte conseil et formation aux artistes. Mais encore...

Cet ancien entrepôt réhabilité est devenu en 2006 un établissement public local menant différentes missions. A l'arrivée du nouveau directeur Yann Rivoal en 2011, le projet culturel et artistique est redéfini autour de trois grands axes d'intervention : la diffusion de concerts, l'action artistique et la médiation culturelle. La structure exploite deux salles de concerts (750 et 200 places) et cinq studios de répétitions. Elle accueille près de 130 événements et plus de 47 000 personnes par an, souhaite attirer un public plus large et se faire connaître par delà les frontières.

Une programmation composite

La diffusion artistique est travaillée en lien avec les partenaires locaux et est produite directement par *la Vapeur* ou des associations locales. Tous les styles de musiques actuelles se retrouvent ici pour une offre éclectique à destination d'un public des plus variés.

PROGRAMME

Fiction Plan/Sunless
L'un des rares nouveaux groupes Pop/Rock à s'être imposé en France ces dernières années.
13 mars - 20h

T'as vu c'que t'écoutes ?
Dans cette one man conf', Sapritch', né en réaction aux événements de la vie réelle de son auteur, Alan Lemesle, incarne successivement un bluesman, un punk, un rappeur…
27 mars - 18 h 15

Letz Zep
Le meilleur groupe hommage à Led Zeppelin, bluffant par sa reproduction du groupe mythique.
28 mars - 20h

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTENAIRE DE LA VAPEUR

Le Conseil Général soutient *la Vapeur* à hauteur de 50 000 € *via* une convention de partenariat signée avec la structure. Elle s'engage ainsi à notamment favoriser l'accès à sa programmation artistique aux publics dits "éloignés" de la culture par le biais d'une politique tarifaire appropriée, à accueillir gracieusement des collégiens (mycollege21.fr), usagers ou groupes d'usagers des services sociaux du Conseil Général lors de représentations tout public, à en favoriser la bonne appropriation par les bénéficiaires au travers d'actions de médiation appropriées : présentation des spectacles, rencontre avec l'équipe artistique, découverte de l'équipement culturel…

Le groupe Skip The Use en concert à *la Vapeur*, à Dijon en septembre 2014

© Arnaud DA Costa (AmooOi)

> ***La Vapeur est un lieu de pratique où se prépare la musique d'aujourd'hui et de demain.***
> **Yann Rivoal**

Des musiciens bien accompagnés

L'action artistique vise à faciliter l'accès à la pratique musicale à tous les musiciens, débutants ou professionnels, à les accompagner dans leur progression et à se produire sur la scène locale et au-delà. Des formations peuvent leur être proposées ainsi que des rencontres avec d'autres professionnels. Et enfin, pour leur donner les meilleures conditions de création, la Vapeur reçoit aussi en résidence des artistes professionnels.

La musique, un médiateur épatant

Un des axes du projet artistique et culturel de *la Vapeur* est l'ouverture à la connaissance musicale, notamment la musique actuelle, pour les plus jeunes. Une pratique qui se découvre aussi à travers des ateliers autour des arts graphiques ou du détournement sonores, d'une chorale ouverte à tous ou encore des visites de la structure pour découvrir l'envers du décor…
Mais, si *la Vapeur* construit aussi des projets pédagogiques avec les écoles, collèges et lycées, elle s'engage surtout dans la prévention des risques auditifs et s'invite à la maison d'arrêt pour proposer aux détenus des ateliers d'initiation à l'interview d'artistes.

Plus d'info sur
www.lavapeur.com

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Florissimo 2015, à Dijon Congrexpo du 19 au 29 mars

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

DU 27 AU 29 MARS

EXPOSITION "RICHESSES DES MÉTIERS D'ART EN CÔTE-D'OR"

Organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne, en partenariat avec l'association "Métiers d'Art En Côte-d'Or" et le Département, l'exposition "Richesses des Métiers d'Art en Côte-d'Or" offre aux visiteurs un voyage au cœur de métiers aux traditions historiques et identités culturelles fortes.

30 professionnels de la Côte-d'Or dévoileront leur savoir-faire au grand public à l'occasion des 9e journées européennes des métiers d'art. Céramistes, ébénistes, verriers, modistes, relieurs… toutes les matières et tous les matériaux seront représentés.
Le rendez-vous annuel des Journées Européennes des Métiers d'Art invite le grand public à aller à la rencontre d'hommes et de femmes de passion en atelier ou hors leurs murs. 217 métiers d'art, leur richesse et leur diversité, dans les secteurs de la conservation-restauration et de la création sont ainsi mis à l'honneur partout en France et en Europe.
Au programme : ouvertures d'ateliers, regroupements entre professionnels, collaborations avec des musées ou lieux patrimoniaux, portes ouvertes de centres de formation, expositions, salons, workshops, ateliers d'initiation, circuits thématiques...

En savoir +

Salle d'honneur au Conseil Général de la Côte-d'Or
1 rue Joseph Tissot - Dijon
Ouverture au public :
• 27 mars de 12h à 19h
• 28 mars de 10h à 19h
• 29 mars de 10h à 18h
Entrée libre
www.journeesdesmetiersdart.fr

Sport-Nature

Arnay-le-Duc
TRAIL DE FOUCHÉ

C'est parti pour la 1re édition du Trail de Fouché. Organisé par les amis de la Claudio Chiarpucci, deux parcours de 12 et 24 kms sont proposés aux 200 coureurs attendus. Sur inscription.

25 avril
Base de loisirs de Fouché
06 73 08 07 14

Dijon
RANDONNÉE PRINTANIÈRE

La 13e édition de la "Randonnée des Jonquilles" est ouverte à tous !
Les cyclotouristes auront le choix entre plusieurs circuits et passeront au milieu des plus beaux paysages.

28 mars
26 avenue Eiffel
06 71 59 70 64

Expos

Saint-Jean-de-Losne
PHOTO NATURE

L'association Saône Nature & Patrimoine organise la 8e édition du Salon Photo Nature du Val de Saône qui aura pour thème l'oiseau.

14 photographes exposants venus de toute la France, de Belgique et de Suisse, l'APRAN (Association Photo Rhône Alpes Nature)… avec Jean-Pierre Frippiat, invité d'honneur.

27 au 29 mars
Salle polyvalente
03 80 79 08 33

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Musique

Dijon
• ICI L'ONDE
Quatre petites pièces instrumentales écrites par quatre étudiants. Des miniatures de musique de chambre interprétées par les compositeurs eux-mêmes pour aiguiser nos oreilles avant le concert Motus Pocus.

27 mars
Le Consortium
03 80 73 31 59

• ZANCLE
Ce groupe vous plongera dans la musique traditionnelle sicilienne. Mélange de compositions pastorales et religieuses, elles sont issues des populations autochtones et des peuples qui ont colonisé l'île.

10 mars
Théâtre des Feuillants
03 80 58 00 03

Longvic
L'HARMONIE À DEUX
L'Harmonie des Cheminots de Dijon et l'harmonie de Mont Saint-Sulpice donnent un concert. La première partie sera donnée par la chorale de Longvic. Plus de 80 musiciens sont attendus pour ce concert.

18 avril
L'Espace Jean Bouhey
06 03 36 96 56

Perrigny-lès-Dijon
10 ANS D'HARMONIE
L'harmonie de Perrigny-lès-Dijon fêtera son 10e anniversaire en 2015, avec son invitée venue d'Alsace, l'harmonie de Schirrhein Schirrhofen. Une pièce écrite pour la circonstance, l'Ouverture Bourguignonne.

28 mars
Salle polyvalente
03 80 58 74 64

Quetigny
HOMMAGE
Concert des anciens musiciens de la Force Aérienne Tactique de la 1re région aérienne BA102 en hommage à Paul Florentin, ex tambour major de la formation. 1re partie donnée par l'association Batterie Fanfare de Quetigny.

21 mars
Salle Mendès
06 87 41 85 21

Dijon & alentours
UN DON POUR UNE VIE
Comme tous les ans, les JNCL (Journées Nationales contre la Leucémie) sont organisées dans 100 villes de France par Cent pour Sang la Vie et Laurette Fugain. Elles auront lieu dans les grands magasins à Dijon, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, et Fontaine-lès-Dijon.

28 et 29 mars
www.contrelaleucemie.org

Fontaine-lès-Dijon
MUSICALES EN FOLIES
Le festival des Musicales en Folies remet le couvert ! Organisé par la Scène Fontainoise, et inauguré par Anne Quéffelec et Gaspard Dehaene, il est consacré cette année, à Beethoven. 12 concerts sur 3 journées avec l'Ensemble Orchestral de Dijon et une pléiade de jeunes interprètes bourguignons vous attendent pour une grande fête musicale et artistique.

Du 17 au 19 avril
Centre Pierre Jacques - 06 01 96 12 47

© Caroline Doutre

Animations-Evénements

Beaune
MARCHÉ INNER WHEEL
Le chocolat sera dans tous ses états grâce au pâtissier-chocolatier Jean Ourvois. Au programme : démonstrations de moulages, ateliers pour enfants, tombola, boutiques et salon de thé. Les bénéfices de ce marché seront reversés à l'association Beaunoise "Tous avec Paul".

7 mars
Chapelle Saint Etienne
03 80 22 78 66

Châtillon-sur-Seine
TAPE-CHAUDRONS
17e édition de cette fête à la tradition plus que centenaire, durant laquelle les visiteurs apprécieront toutes les facettes du Crémant de Bourgogne, son défilé carnavalesque de chars et son ambiance musicale.

14 mars
Esplanade du Cours l'Abbé
03 80 91 50 76

Dijon
• ITALIART
Organisé par la compagnie Ombradipeter, le festival Italiart revient pour sa 9e édition. A cette occasion, découvrez l'Italie sous tous ses aspects.

Du 6 au 31 mars
Hall du Marché
03 80 58 00 03

• SALON DU CHOCOLAT
Rendez-vous incontournable pour les chocophiles, le salon du chocolat est un lieu de rencontres et de partage entre professionnels et grand public.

Du 6 au 8 mars
Parc des expositions
www.chocolatdesalpes.com

Is-sur-Tille
JOURNÉE DU LIVRE
La Société d'Histoire organise pour la 4e année consécutive la journée du livre et des vieux documents. De nombreux exposants seront présents : auteurs, éditeurs, relieurs, libraires, bouquinistes, cartes postales anciennes…

21 mars
Salle des Capucins
03 80 95 28 48

Nolay
ANTIQUITÉS – BROCANTE
Les Amis des Halles organisent pour la 45e année leur foire Antiquités - Brocante. Cette année, 16 professionnels vous proposeront meubles régionaux, tableaux, bijoux, argenterie, linge et livres anciens, bibelots...

5 et 6 avril
Place des Halles
06 73 02 12 24
www.lesamisdeshalles.jimdo.com

Théâtre

THEATRE DE COMEDIE
20h30 PALAIS DES CONGRES BEAUNE
SAMEDI 28 MARS 2015 - 20h30
GEORGES SEVERINE ERIC
BELLER FERRER COLLADO
ENFER ET CONTRE TOUT

Beaune
ENFER ET CONTRE TOUT
Charlotte rêve d'être une actrice internationale et compte sur la pièce "100 % Dracula" pour lancer sa carrière comme lui a promis Pierre, son amant, qui se fait passer pour un grand producteur. Gilles, l'auteur et metteur en scène de la pièce leur annonce une nouvelle qui mettra ce projet en péril...

28 mars
Palais des Congrès
03 80 26 49 18
06 20 66 37 71

Châtillon-sur-Seine
LA CHAMBRE ROUGE
Le roman de Musil est un des plus grands textes écrits sur l'adolescence et en exprime toute la complexité et l'intensité. L'histoire est racontée du point de vue d'un adolescent, Törless.

16 et 17 mars
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

Dijon
APPRENTISSIMO
La CCI Côte-d'Or et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne organisent le 5e Salon de l'apprentissage et de l'alternance. Vous avez entre 15 et 25 ans et êtes demandeur d'emploi, vous êtes les bienvenus à "Apprentissimo".
Ses 4 villages vous aideront à trouver toutes les informations pratiques sur l'apprentissage et l'alternance. L'occasion aussi de rencontrer des entreprises et proposer votre candidature, voire même de passer un entretien.
Retrouvez aussi le Conseil Général au village des recrutements.

21 et 22 avril
Parc des expositions - 03 80 65 92 35

Dijon
LA FAMILLE DÉGUSTE !
Prenez un grand-père mariné, ajoutez une pincée de couple sucré-salé, mélangez cette préparation à des sœurs poivrées, battez vigoureusement avec une tante givrée, assaisonnez avec une petite-fille désossée, dressez la table, servez chaud, et tout comme la famille, vous allez déguster !

11 mars
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

© Michel Ferchaud

Jeune public

Châtillon-sur-Seine
L'OPÉRA DE LA LUNE
L'Opéra de la lune a été écrit par Jacques Prévert. Michel Morin est un enfant rêveur qui a la lune pour complice. Cette pièce est un hommage à l'enfance.

24 mars
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

Dijon
FLORISSIMO 2015
L'événement floral du printemps revient après 5 ans d'attente. Après "la magie de l'eau" en 2010, Florissimo 2015 aura pour thème cette année "Symphonie de la lumière et du végétal", une scénographie ambitieuse et innovante. Partez à la découverte d'un immense jardin éphémère constitué de la flore des cinq continents avec au programme : démonstrations et ateliers d'art floral, conférences, animations pour les enfants…

Du 19 au 29 mars - Dijon Congrexpo - 03 80 77 39 00

© Philippe BORNIER - Mairie de Dijon

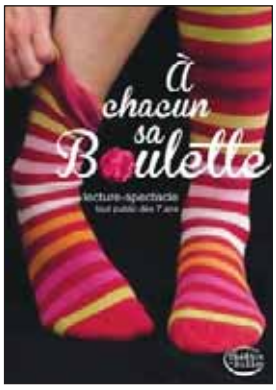

Chevigny-Saint-Sauveur
A CHACUN SA BOULETTE
La Compagnie Théâtre en Bulles propose une lecture-spectacle sur le thème de la maladresse. Les deux représentations sont destinées aux enfants, l'une dès 7 ans et l'autre dès 14 ans.

17 avril
Polygone 21
03 80 48 15 34
06 82 33 59 34

Dijon
COMPAGNIE APUKA
Mr Grumbach, a perdu son cœur. Que lui est-il arrivé, quel secret cache-t-il ? C'est ce que devront découvrir le sergent Moulips et Chiffonnette, dans cette comédie musicale mêlant humour et suspens.
A partir de 5 ans.

25 mars
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

Santenay
6e CHASSE À L'ŒUF
6 000 œufs en chocolat seront à dénicher pendant la chasse à l'œuf organisée par l'association Rando Saint-Christophe.
3 circuits seront proposés, pour le plus grand bonheur des enfants. Sur inscription.

6 avril
Montage des Trois Croix
03 80 21 68 27
06 77 99 06 31

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !
Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Oriens d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr
Parution sous réserve de la place disponible.

Les propos contenus dans les articles d'expression des groupes d'élus n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - UDI - Divers

Compte tenu de la période préélectorale, et de ses règles de communication, la Majorité Départementale a choisi de ne pas publier sa tribune libre dans le magazine de la collectivité.

Nous appelons tous les Côte-d'Oriens à se rendre aux urnes les 22 et 29 mars prochains pour ces élections départementales qui engagent l'avenir de la Côte-d'Or.

- Joël Abbey (Pontailler-sur-Saône)
- Charles Barrière (Is-sur-Tille)
- Emmanuel Bichot (Nolay)
- Hubert Brigand (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle Coint (Seurre)
- François-Xavier Dugourd (Dijon VI)
- Martine Eap-Dupin (Précy-sous-Thil)
- Marc Frot (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique Girard (Auxonne)
- Marie-Claude Lhomme (Grancey-le-Château)
- Henri Julien (Aignay-le-Duc)
- Catherine Louis (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges Morin (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert Menut (Fontaine-lès-Dijon)
- Christian Nault (Saulieu)
- Marc Patriat (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre Rebourgeon (Beaune Sud)
- Ludovic Rochette (Dijon I)
- François Sauvadet (Vitteaux)
- Denis Thomas (Beaune Nord)
- Laurent Thomas (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas Urbano (Fontaine-Française)
- Claude Vinot (Recey-sur-Ource)

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, Radical et Divers gauche

- Michel Bachelard (Dijon II)
- Noël Bernard (Genlis)
- Yves Courtot (Pouilly-en-Auxois)
- Jean Esmonin (Chenôve)
- Roger Ganée (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre Gobbo (Arnay-le-Duc)
- Robert Grimpret (Montbard)
- Gérard Leguay (Selongey)
- Céline Maglica (Dijon V)
- Alain Millot (Dijon VII)
- Patrick Molinoz (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel Moulin (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul Noret (Laignes)
- Jean-Yves Pian (Dijon VIII)
- Pierre Poillot (Liernais)
- Roland Ponsaâ (Dijon IV)
- Colette Popard (Dijon III)
- Pierre-Alexandre Privolt (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude Robert (Gevrey-Chambertin)
- Paul Robinat (Sombernon)

Pour vivre ensemble : la laïcité au cœur des valeurs républicaines

Aux lendemains des actes de terrorisme du 7 janvier 2015, nous avons été nombreux, à gauche et à droite, républicains convaincus, à ne pas vouloir nous laisser intimider par un fanatisme meurtrier.

Face à ce geste terroriste qui a frappé tout à la fois des symboles de la liberté d'expression – les équipes de Charlie Hebdo – des garants de l'ordre Républicain – les policiers – et des citoyens anonymes, au prétexte d'une soi – disant motivation religieuse, il convient de réaffirmer que la paix et la concorde de la société française reposent avant tout sur le strict respect du principe de laïcité.

Seule la laïcité permet en effet de lutter contre l'exacerbation des communautarismes et la montée des racismes. Rappelons que la laïcité n'est ni l'anticléricalisme, ni l'anti-religiosité. Rappelons que la laïcité est un principe de respect mutuel qui garantit à chacun la liberté de conscience et donc la liberté de croire ou de ne pas croire et interdit à tous d'imposer ses propres croyances, qui doivent rester du seul domaine de la vie privée.

C'est sur ce principe général de concorde que la République s'est construite. C'est dans sa déclinaison concrète et dans son application stricte que nous trouvons les outils qui permettent l'exercice d'une citoyenneté respectueuse des diversités individuelles.

Nous saluons donc les initiatives prises au plus haut niveau de l'Etat et notamment les engagements de la ministre de l'Education nationale. Nous saluons également l'initiative de l'Association des Maires de France de créer un groupe de travail laïcité.

A chaque niveau de responsabilité publique - Etat, collectivités locales et établissements publics – chacun doit donc veiller à respecter scrupuleusement la Laïcité comme garante de la liberté, de l'égalité et de la fraternité qui forment notre devise républicaine.

C'est pourquoi nous, Conseillers généraux des Forces de Progrès, souhaitons, aujourd'hui comme hier et demain, que le Conseil général de la Côte - d'Or affirme clairement et concrètement son engagement et son attachement à la Laïcité.

Dijon, le 26 janvier 2015

Conseil Général Côte d'Or
www.cotedor.fr

53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE
Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

TRANSCO
Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique/ Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE
à lire aussi en ligne sur cotedor.fr avec vidéo et plus de photos
www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur www.cotedor.fr

Rejoignez-nous sur facebook

Côte-d'Or magazine
Votre magazine mensuel d'info départementale
Directeur de la publication : Martin Bonne
Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05
Rédacteur en chef : Olivier Méliand
Coordination/Secrétariat de rédaction :
Frédérique Coudeyrat-Vidoni
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet
Réalisation : C. Mahoudiaux
Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001
Tirage : 250 500 exemplaires
Dépôt légal : Mars 2015
Courriel :
cotedor-magazine@cg21.fr

PRIX CHRISTIAN MYON
ENGAGEZ-VOUS POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'Edition 2015 du Concours Christian Myon est ouverte. Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements scolaires et établissements de l'Enseignement supérieur, proposez vos projets ou les actions de sensibilisation, communication, prévention que vous avez réalisées en 2014.
Un Prix allant de 1 000 à 1 500 € pourra être décerné par le Jury.
Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site du Département.
Le date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 Mai 2015.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Manuel Mas, Chargé de Mission "Sécurité Routière ", au 03 80 63 64 15.
www.cotedor.fr

SECOURS POPULAIRE
PARTOUT, AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

Né en 1945, le Secours Populaire Français est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale. Elle est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. La fédération de Côte-d'Or rassemble de multiples comités et antennes répartis sur tout le territoire. Les actions du Secours Populaire s'articulent autour de cinq grandes campagnes : le "Don' actions", le "Printemps de la solidarité mondiale", la campagne "Vacances", la campagne "Pauvreté-précarité" et enfin les "Pères Noël verts". Si le Secours Populaire s'investit pour le logement, l'insertion ou encore l'accès à la culture ou au droit pour tous, ses bénévoles se mobilisent tout au long de l'année au travers d'actions solidaires pour collecter des dons financiers, matériels ou alimentaires.

Si vous aussi souhaitez vous investir dans le bénévolat ou effectuer un don, rendez-vous sur www.secourspopulaire.fr

QU'EST-CE QU'"ÊTRE ADOLESCENT AUJOURD'HUI"

Chaque année les Semaines nationales d'Information sur la Santé Mentale sont l'occasion pour le grand public de s'informer et de rencontrer professionnels et associations du secteur. Les SISM sont portées à Dijon par le CH La Chartreuse et ses partenaires. Au programme : conférences-débat, portes ouvertes dans différentes structures, projection au cinéma Eldorado...

Du 16 au 29 mars 2015 - www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr - 03 80 42 48 04

Pour qui ?

Comment ?

Conseil Général
Côte d'Or
www.cotedor.fr

Pourquoi ?

ELECTIONS DEPARTEMENTALES
22 ET 29 MARS 2015

JE VOTE

www.electionsdepartementales.cotedor.fr

TOUT SAVOIR
TOUT COMPRENDRE

où ?